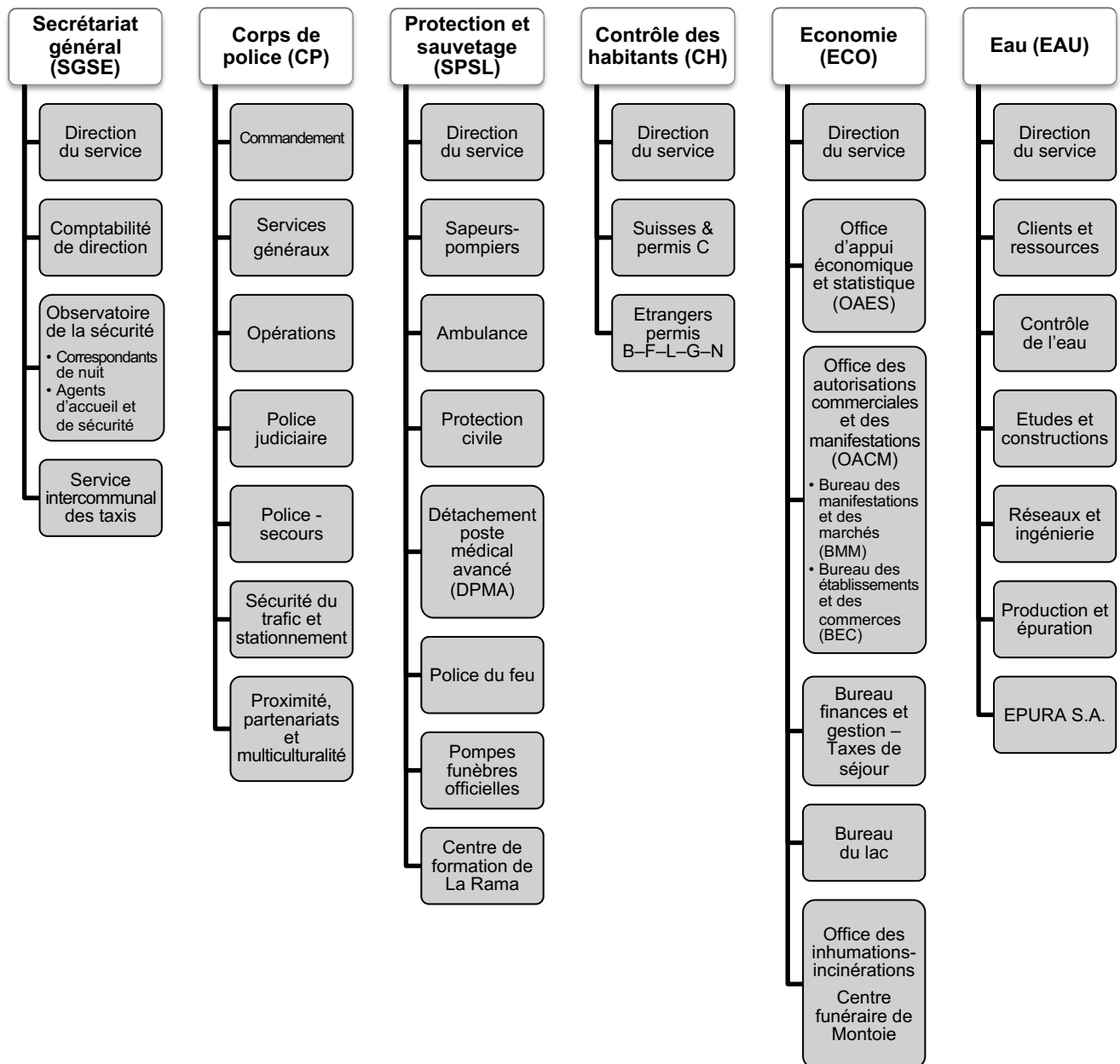


Direction de la sécurité et de l'économie

Directeur



Direction de la sécurité et de l'économie (SE)

L'année 2018 a été marquée, pour la Direction de la sécurité et de l'économie, par la poursuite de la mise en œuvre du programme de législature. Des 32 mesures spécifiques placées sous sa responsabilité, 14 sont d'ores et déjà mises en œuvre et 18 sont initiées. Ainsi, il convient de relever plus particulièrement les réalisations suivantes.

Secrétariat général :

- l'Observatoire de la sécurité a été à l'origine d'une campagne de sensibilisation sur le thème du harcèlement de rue dont les échos furent aussi nombreux qu'enthousiastes. Le film « Musée du harcèlement de rue : ouverture au plus vite » a été vu près d'un million de fois sur les réseaux sociaux. Ce dernier est une des initiatives mentionnées dans le préavis N° 2017/59 (« Lutte contre le harcèlement de rue : bilan et perspectives ») adopté le 22 mai 2018. C'est également sous l'égide de l'Observatoire de la sécurité qu'a été créée la fonction d'agent d'accueil et de sécurité auprès de l'Espace de consommation sécurisé destiné aux personnes toxicodépendantes ;
- diverses modifications réglementaires sont intervenues dans le domaine des taxis et des véhicules de transport avec chauffeur (VTC), afin de garantir des conditions d'exercice équitables mettant notamment fin à la concurrence générée par des particuliers sans permis professionnels, dans le cadre des compétences intercommunales et dans l'attente des dispositions futures de la loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE).

Corps de police :

- les engagements de policiers supplémentaires en vue d'atteindre un effectif de 500 hommes et femmes d'ici 2021 se sont poursuivis, ce qui a permis la mise en place, dès le 15 juin 2018, d'une présence accrue et visible en plusieurs points de la ville connus comme lieux de deal. C'est ainsi que 20 équivalents plein temps supplémentaires de policiers sont affectés à cette présence visible et dissuasive. Des effets positifs se sont immédiatement et durablement fait sentir. Le Corps de police a également, depuis le 1^{er} novembre 2018, mis en œuvre avec succès l'interdiction cantonale de la mendicité.
- les Directives pour l'engagement des secours en cas d'accident majeur (plan DIAM), lesquelles intègrent désormais les problématiques des crimes de masse et de la protection des ressources en eau potable, ont été mises à jour. Ces directives impliquent bien évidemment aussi le Service de protection et sauvetage et le Service de l'eau. Elles ont été mises en œuvre lors des intempéries record du 11 juin.

Service de protection et sauvetage :

- la collaboration instaurée avec l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) a débouché sur un projet d'extension du Centre de formation de La Rama et de ses installations dédiées à la formation (préavis N° 2017/49 : « Construction d'un bâtiment multi-usage Rama II, extension d'une servitude de superficie », adopté par le Conseil communal le 24 avril 2018).

Service de l'économie :

- après une année 2017 marquée par de nombreuses mutations organisationnelles et l'affirmation de son rôle d'acteur de l'économie lausannoise, mettant ainsi en œuvre plusieurs objectifs inscrits au programme de législature, le Service de l'économie a notamment poursuivi la démarche de concertation sur la rénovation des ports, l'appui aux entreprises et l'animation des espaces publics. C'est ainsi que, sur ce dernier point, la Municipalité a transmis le 31 mai 2018 au Conseil communal le rapport-préavis N° 2018/23 (« *Marchés, terrasses et manifestations* »).

Service de l'eau :

- alors que se poursuit le chantier de la nouvelle Step de Vidy, le Service de l'eau a finalisé ses derniers essais pilotes en vue de la construction de la nouvelle station de pompage de St-Sulpice, proposant un dispositif multibarrière innovant et évolutif de traitement garantissant une eau potable de très bonne qualité sur les paramètres de la turbidité, de la microbiologie et des micropolluants. Sur cette base, la Municipalité a transmis le 11 octobre 2018 au Conseil communal le préavis N° 2018/48 (« Construction de la nouvelle usine de production d'eau potable St-Sulpice II »).

Enfin, ce bref panorama de l'année serait incomplet sans mentionner la passation de pouvoir qu'a connue la police municipale. Le 20 décembre, en effet, le colonel Olivier Botteron a succédé au colonel Pierre-Alain Raémy, parti à la retraite après plus de 33 années au Corps de police dont sept à sa tête.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSE)

Il est l'organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la Direction de la sécurité et de l'économie.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat général

- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité et de l'économie
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité, ainsi que des dossiers et des affaires du Conseil communal
- traitement du courrier et des demandes issues des services transversaux
- participation aux groupes de travail interdirections
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service

Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- contrôle budgétaire
- gestion de la TVA
- gestion des crédits d'investissements
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissement et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs
- enregistrement de la facturation aux débiteurs
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.)
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- conduite d'études et d'analyses diverses
- correspondant micro-informatique

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SE	6.50	6.50	6.60	6.60
Direction SE	8.35	8.35	9.35	9.25
Observatoire de la sécurité	7.55	6.75	13.45	14.20
STEPACT	7.00	7.00		
Total service	29.40	28.60	29.40	30.05

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Comptabilité SE	8	6.50	8	6.60
Direction SE	9	8.35	10	9.25
Observatoire de la sécurité	10	6.75	22	14.20
STEPACT	7	7.00		
Total service	34	28.60	40	30.05

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	13
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	2
Total service	1	15

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	1

OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

PRINCIPALES TÂCHES

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou liés au sentiment d'insécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, mendicité, prostitution, etc.)
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité dans le respect des principes du développement durable
- coordination de l'Unité des correspondants de nuit (CN) et des agents d'accueil et de sécurité

Plusieurs dossiers ont occupé l'Observatoire de la sécurité en 2018.

- La mise en place du préavis N° 2017/59 (« Lutte contre le harcèlement de rue : bilan et perspectives »). L'observatoire de la sécurité a ainsi organisé une campagne de sensibilisation intitulée « Musée du harcèlement de rue : ouverture au plus vite. ». Un clip vidéo, une campagne d'affichage, un spot dans les transports publics, un site Internet, un dépliant d'information et d'autres actions ponctuelles ont été mis en place. La campagne a remporté un grand succès auprès du public, dans la mesure où elle a été largement visionnée en Suisse et à l'étranger (plus de 930'000 vues et un très grand nombre de commentaires, de partages et de félicitations). L'Observatoire de la sécurité a également préparé un outil qui permettra au public de signaler des cas de harcèlement en ligne, ainsi qu'une formation pour le Corps de police et d'autres partenaires.
- En vue de l'ouverture de l'« Espace de consommation sécurisé » (ECS), l'observatoire a créé une nouvelle équipe d'« agent-e-s d'accueil et de sécurité » dédiée à la gestion de la sécurité des lieux. Composée de cinq personnes et d'un chef, cette équipe a suivi une formation spécifique pendant un mois avant l'ouverture, lui permettant de se préparer à ce contexte de travail particulier. Les trois premiers mois d'activité sur place (d'octobre à décembre) sont positifs : une étroite collaboration avec le personnel socio-sanitaire permet de garantir que la nouvelle prestation de réduction des risques est dispensée dans de très bonnes conditions.

Par ailleurs, l'Observatoire de la sécurité poursuit son travail de coordination des demandes et de formulation de réponses aux sollicitations concernant les installations de caméras de vidéosurveillance dissuasive.

L'Observatoire de la sécurité a également suivi la problématique de la prostitution et a coordonné plusieurs rencontres permettant aux acteurs concernés d'adapter rapidement les mesures à prendre pour concilier au mieux cette activité avec le visage plus résidentiel de Sévelin (circulation automobile, éclairage, propreté, salubrité notamment).

Enfin, l'Observatoire de la sécurité a coordonné plusieurs rencontres en lien avec ses activités (incivilités, harcèlement de rue, vie nocturne, médiation urbaine). Il a également donné des cours ou conférences sur des thèmes divers (politique nocturne, médiation sociale, prévention de la violence, réduction des risques en milieu festif, statistiques de la criminalité, politique de lutte contre le harcèlement de rue notamment).

Correspondants de nuit (CN)

2018 a été la troisième année complète réalisée par les CN. Outre le travail effectué désormais potentiellement tous les soirs de la semaine et dans tous les quartiers de la ville, l'année a été consacrée en partie à l'engagement échelonné de sept nouvelles et nouveaux collaborateur-trice-s, à leur intégration et à leur formation. Cette augmentation constitue un doublement de l'équipe et a été validée fin 2017 par l'adoption des conclusions du préavis N° 2017/23 (« Contribution à la sécurité dans les espaces publics et extension du rôle des Correspondants de nuit lausannois »).

TAXIS

PRINCIPALES TÂCHES

- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires
- organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- surveiller et corriger les examens topographiques

Six collaborateurs/trices, représentant 3.8 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative et le préposé intercommunal.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Conseil intercommunal

Afin de mettre un terme à l'activité d'UberPop, la disposition réglementaire permettant d'accorder, à titre exceptionnel, des dérogations à tout ou partie des conditions d'octroi du carnet de conducteur est entrée en vigueur le 1^{er} février. Il s'est néanmoins avéré nécessaire de préciser le sens et la portée de cette disposition pour ce qui est des véhicules. La nouvelle modification réglementaire qui s'en est suivie a entraîné, suite à son acceptation par le Conseil intercommunal, le dépôt de deux requêtes à la Cour constitutionnelle vaudoise, lesquelles ont été rejetées. Après son entrée en vigueur le 10 décembre, les autorisations liées aux véhicules ont fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral le 21 décembre.

Lors de sa séance du 7 novembre, le Conseil intercommunal a décidé d'abaisser le nombre des concessions, actuellement comprises entre 230 et 280, pour le fixer entre 180 et 240. Il a aussi accepté qu'un signe distinctif permette l'identification de tout véhicule affecté au transport de personnes, répondant ainsi à une demande formulée par les chauffeurs de taxis et le syndicat Unia.

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à trois reprises en 2018.

Comité de direction

Le 1^{er} juillet est entré en vigueur le nouveau règlement pour l'attribution des concessions par une procédure d'appel d'offres. Considérant les difficultés économiques rencontrées par les chauffeurs de taxis, le Comité de direction a décidé de ne pas soumettre en 2018 les concessions disponibles à cette procédure, espérant ainsi améliorer leurs conditions de travail.

Au cours de l'été, des discussions se sont tenues entre le Comité de direction, des représentants des chauffeurs de taxis et le syndicat Unia, lesquelles ont porté principalement sur le projet de modification de la loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) destiné à réglementer l'activité des chauffeurs de taxis sur le plan cantonal. Après son adoption par le Conseil d'Etat, puis son examen par une commission, le Grand Conseil devrait en débattre début 2019.

Le Comité de direction a tenu cinq séances.

Commission administrative

A l'issue de ses 17 séances, la Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter ou de refuser l'octroi d'une autorisation et de réprimer les infractions au règlement sur le service des taxis (RIT), a rendu 30 décisions allant de la mise en garde au retrait du carnet de conducteur de taxi, de l'autorisation d'exploiter ou de la concession.

Contrôles de police

Les contrôles de police, notamment neuf nocturnes (11 en 2017), se sont poursuivis. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 159 (238 en 2017). Au total, on dénombre 247 dénonciations dressées (363 en 2017), tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant sans autorisation d'exploiter un service de taxis, la plupart contre des chauffeurs utilisant l'application Uber.

Concessions / Autorisations

Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2017	2018	2017	2018
Compagnies	5	4	93	82
Exploitants indépendants	157	142	157	142
Total	162	146	250	224

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 20 concessions (2017: 22) ont été déposées, dont 11 étaient aux mains de compagnies. Un appel d'offres sera lancé au 1^{er} semestre 2019.

Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2017	2018	2017	2018
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	48	47	51	49
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis!	1	1	2	2
Autres	42	50	47	54
Total	92	99	101	106

Autorisations – Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2017	2018	2017	2018
Entreprises	5	5	21	21
Exploitants indépendants	2	3	3	4
Total	7	8	24	25

Conducteurs

Au nombre de 555 (2017: 447), dont 105 détenteurs d'un carnet de conducteur allégé (CCTA), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2017	2018	2017	2018
Conducteurs « réguliers »	393	392	15	14
Conducteurs « auxiliaires »	39	145*	0	4
Total	432	537	15	18

*dont 102 CCTA

Au cours de l'année, sur 128 demandes enregistrées (2017: 38), 134 carnets de conducteur ont été délivrés (2017: 25), dont 6 à la suite de demandes déposées en 2017 et 105 CCTA.

Centraux d'appel

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'011'372 courses, soit 544'180 distribuées et 467'192 au vol, contre 1'072'279 en 2017 (-5,68%).

Le nombre de courses effectuées en 2018 par les chauffeurs de Taxiphone est de 95'030, contre 106'868 en 2017 (-11,07%). De plus, la Commission administrative a validé, le 29 mars, les demandes de central d'appel des sociétés Uber et Driven suite à la décision du Tribunal cantonal qui a estimé que l'activité d'Uber s'apparentait à celle d'un central d'appel et était soumise à autorisation.

Stations

Il a été procédé, cette année, à un contrôle de tous les emplacements des stations. Il est apparu que le nombre de places répertoriées dans les dossiers ne tenaient pas compte de tous les changements intervenus. Il s'ensuit que les stations sont au nombre de 47 (2017: 46) et offrent un total de 176 places (2017: 194).

CORPS DE POLICE (CP)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- veiller au respect des lois et des procédures
- répondre aux attentes de la population

Commandement

- direction du Service
- assurer la communication réactive et proactive du Corps de police, ainsi que les actions de prévention
- soutien aux divisions opérationnelles en matière juridique

Services généraux (SG)

- gestion administrative et de projets
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes

Opérations

- conduite des opérations et coordination avec les partenaires
- gestion de la centrale d'alarme et d'engagement, de la brigade vie nocturne et de prévention du bruit, et de l'entité de renseignements, statistiques et analyses

Appui Opérations

- gestion des unités spéciales, du groupe d'intervention, de la brigade canine et de la cellule de négociation

Police judiciaire (PJ)

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois
- conduite des enquêtes préliminaires et des investigations à la demande du Ministère public

Police-secours (PS)

- gestion des interventions d'urgence
- maintien d'une présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois

Sécurité du trafic et stationnement (STS)

- gestion et prévention des accidents de circulation, formation et sensibilisation des usagers
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation

Proximité, partenariats et multiculturalité (PPM)

- développement de l'offre en sécurité publique au service de la population et en services de proximité
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction CP	11.45	11.45	18.80	18.55
Nouvelle volée assermentée	0.00	14.00	0.00	12.00
Opérations			84.80	81.65
Police Judiciaire	118.60	118.05	116.75	115.45
Police-Secours	176.35	175.75	171.35	172.25
Proximité, parten.et multicult.	49.15	46.05	52.65	48.75
Sécurité coordination	82.80	77.35		
Sécurité trafic, stationnement	145.65	140.25	140.15	136.20
Services généraux CP	72.15	70.25	71.55	69.15
Total service	656.15	653.15	656.05	654.00

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Total service	- 0.10

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Direction CP	13	11.45	21	18.55
Nouvelle volée assermentée	14	14.00	12	12.00
Opérations			86	81.65
Police Judiciaire	124	118.05	121	115.45
Police-Secours	180	175.75	176	172.25
Proximité, parten.et multicult.	52	46.05	55	48.75
Sécurité coordination	81	77.35		
Sécurité trafic, stationnement	147	140.25	141	136.20
Services généraux CP	79	70.25	78	69.15
Total service	690	653.15	690	654.00

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Académie de police	20		26	
Direction CP	4		4	
Services généraux CP	2		3	
Total service	26		33	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	27	10
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	27	10

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	
Démission	15
Départ à la retraite	9
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	1
Total service	27

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2018 a été marquée par une chute de 9% du nombre des infractions au Code pénal (CP) à Lausanne (de 15'574 en 2017 à 14'106 en 2018). Cette évolution est constatée dans un contexte d'une hausse de la population (+1'095 habitants). La centrale d'engagement de la police de Lausanne a, en revanche, reçu 79'009 appels, soit une hausse de 1.63%. Ces appels ont toutefois généré un nombre d'interventions en baisse pour Police-secours qui comptabilise 29'418 interventions/sollicitations en 2018 (-5.86% par rapport à 2017).

Le 15 juin, le Corps de police a mis en place de nouvelles mesures de lutte contre le deal de rue décidées par la Municipalité en renforçant la présence policière. Six endroits, connus comme étant des lieux fréquentés par les dealers, ont été occupés de façon visible par des agents en uniforme de 8h à 22h, dans une logique tant préventive que dissuasive. Ce nouveau dispositif, qui occupe 20 agents à plein temps, vient s'ajouter à l'ensemble des mesures répressives déjà en vigueur.

Le Tribunal fédéral (TF) a statué sur la validité de la loi cantonale interdisant la mendicité adoptée en 2016. A compter du 1^{er} novembre 2018, ce sont les nouvelles dispositions législatives cantonales qui sont appliquées, en lieu et place des dispositions lausannoises de l'art. 87 du règlement général de police qui autorisaient cette activité moyennant le respect de certaines contraintes. Après une période d'information aux personnes s'adonnant à cette pratique, la police a constaté une quasi disparition de la mendicité statique et mobile.

COMMANDEMENT

Communication et prévention

Le bureau de la communication a répondu à 360 demandes des médias durant l'année et a diffusé 13 « 117 Express » ainsi que 36 communiqués de presse. Le Corps de police a été largement mis en avant au travers de différentes manifestations, dont plusieurs conséquentes en lien avec les 100 ans de la Police judiciaire municipale (PJ).

Les réseaux sociaux Facebook et Instagram ont été largement utilisés en 2018. Cela a contribué à faire connaître les activités du Corps de police et du Service de protection et sauvetage Lausanne. Plus de 16'000 personnes suivent le Corps de police sur Facebook.

Campagnes de prévention

Douze campagnes de prévention ont été réalisées en 2018 (quatre nationales, sept cantonales et une lausannoise). Celles-ci ont été appuyées par les contrôles de circulation préventifs menés par la Brigade de prévention routière.

Les agents de la prévention routière ont donné des leçons à 15'600 élèves, tant en classe que dans la rue ou au jardin de circulation. La spécialiste de prévention juvénile s'est rendue dans 151 classes, où elle a rencontré 2'645 élèves afin de faire passer les messages en leur donnant du sens.

Divers exposés et présentations ont été relayés auprès des partenaires. Les spécialistes de la prévention routière et juvénile ont également participé à des actions ciblées en fonction de problématiques spécifiques signalées ou observées (circulation aux abords des écoles, incivilités notamment).

Un travail important a été réalisé pour maintenir les effectifs et encadrer le travail des patrouilleurs scolaires. Ces derniers sont de plus en plus sollicités et attendus à différents endroits en ville, sans que leur effectif ait été revu.

Unité juridique

En plus des nombreuses analyses juridiques (avis de droit) et du suivi courant des nombreux dossiers (appui aux ressources humaines, à la hiérarchie, ainsi qu'au personnel de terrain, gestion des dossiers d'octroi des protections juridiques, rédaction de certaines réponses politiques, etc.), l'Unité juridique a poursuivi, tout au long de l'année, le traitement des recours adressés à la Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales (CCRI) contre la facturation des interventions de police et des mises en fourrière, dont le nombre reste constant.

SERVICES GÉNÉRAUX (SG)

Finances et logistique

De nombreux aménagements relatifs à l'exploitation du quartier cellulaire ont été entrepris ou suivis par les équipes de maintenance et techniques, comme la suppression d'angles vifs des sanitaires, la création d'une cuisine permettant un service plus efficient, et le changement de portes de cellules dont le système de fermeture montrait des signes de vieillissement.

Ressources humaines (RH)

L'année 2018 a été marquée par l'engagement de 29 personnes, à savoir 19 policiers (24 en 2017) ayant réussi leur formation à l'Académie de police de Savatan, 2 policiers formés (2 en 2017), 1 ASP (2 en 2017) et 7 civils (10 en 2017).

L'entité a poursuivi tout au long de l'année 2018 ses activités d'accompagnement de la ligne hiérarchique, plus particulièrement au niveau des nombreuses sélections internes, prises de nouvelles fonctions et situations particulières. Elle a également été active dans les travaux visant à l'introduction du Brevet fédéral de policier sur une durée de deux ans, notamment pour la partie contractuelle. Enfin, la sélection pour la formation d'une deuxième volée de cadres en devenir a été lancée à l'automne.

Formation et développement

Déontologie et qualité

Mise sur pied à partir du 1^{er} octobre 2008, la commission préposée à la déontologie a passé le cap des 10 ans d'existence, non sans une remise en question, puisque le Conseil communal a dû décider à deux reprises, en 2010 et 2018, de continuer à faire confiance à cette structure, suite au dépôt d'interpellations demandant la création d'une commission indépendante.

Il est relevé une stabilisation dans le nombre de doléances mettant en cause le comportement des policiers, avec 26 cas (25 en 2016 et 2017).

Il est à noter que plus de 90% des situations ont été réglées à l'amiable, une rencontre avec le déontologue permettant souvent de lever des malentendus. Des manquements ont été observés dans près d'un tiers des dossiers clôturés par la commission préposée à la déontologie. Ils ont donné lieu à des recommandations afin d'assurer un processus d'amélioration continue des pratiques.

Mandats stratégiques

Le responsable des mandats stratégiques a fourni un appui de conseil et de gestion administrative à la responsable des Services généraux et coordinatrice du Comité technique « Comportement policier » de Francopol (CTCP), ainsi qu'aux divisions opérationnelles par sa participation à la rédaction d'ordres de service.

Il s'est principalement investi dans quatre mandats prioritaires, lesquels concernent la planification opérative du secteur « Safety Security » des JOJ 2020 pour le site de Lausanne, la coordination de l'orientation du cursus de formation pour les policiers dans le cadre du développement des compétences et du plan de carrière, l'implantation institutionnelle de formations à l'acquisition d'outils de base en management et animation d'un retour d'expérience professionnel (Retex Pro). Figure également au rang des mandats prioritaires la contribution du CTCP à l'élaboration d'un manuel de formation sur les droits humains et la prévention de la torture destiné aux forces de défense et de sécurité du Burkina Faso, projet pour lequel un cadre policier lausannois a été détaché 10 jours dans la ville de Leo avec un collègue du Service de police de la ville de Montréal.

Centre de formation

Au total, 247 cours ont été dispensés dans le domaine de la sécurité personnelle. Des formations, en collaboration avec les polices cantonales romandes, bernoise et tessinoise, ont été mises en œuvre pour répondre aux menaces terroristes. 1'124 collaborateurs ont suivi une formation liée au développement des compétences métier. 99 collaborateurs ont bénéficié d'un bilan de santé.

Dans un souci d'économie des ressources et de transversalité des formations, la coopération avec les polices communales vaudoises s'est poursuivie dans le domaine de la conduite automobile et du tir. A nouveau, des formations ont été dispensées au personnel de certains services de la Ville dans les domaines de la gestion de conflit et de la désescalade verbale.

Le Centre de formation a organisé l'entrée en fonction et les stages des 26 nouveaux aspirants de la volée 2018. Il a assuré un appui total de 1'583 heures à leur formation de base à l'Académie de police de Savatan, le stage d'automne et six journées sur les spécificités lausannoises. Une formation d'intégration de deux semaines a également été dispensée à la volée 2017.

Unité psychologique

L'Unité a renforcé son appui aux fonctions opérationnelles. En particulier, elle s'est rapprochée des sections de Police-secours et de la brigade des mœurs de la Police judiciaire.

L'Unité psychologique a joué son rôle dans le recrutement des aspirants de police. Elle s'est fortement impliquée dans de nombreux mandats institutionnels et a mis sur pied un programme pilote de gestion du stress par la « pleine conscience ». L'activité de l'Unité a également été axée sur la gestion de quatre équipes spécialisées (appui au recrutement, Cellule psychologique DIAM, équipe de débriefing et cellule AVP-Police). Un partenariat a également été instauré avec la Cellule psychologique vaudoise (CPV).

Durant l'année 2018, les activités de formation de cette unité ont touché de nombreux publics : formation de base romande de débriefeurs (7.5 jours), formation continue de l'ensemble de la Cellule psychologique DIAM, sessions de sensibilisation au burnout, formation continue de la cellule de débriefing et implication importante dans la formation de base et continue de la Cellule de négociation.

OPÉRATIONS

La division Opérations a mis en œuvre durant l'année un concept et des processus en matière de gestion des renseignements de proximité, en étroite collaboration avec la Police cantonale.

Centrale d'alarmes et d'engagements (CAE)

La CAE a géré 79'009 appels d'urgences (77'742 en 2017).

168 déclenchements d'alarmes ont été enregistrés.

Deux événements extraordinaires sont encore à relever. Dans la nuit du 11 au 12 juin 2018, un orage violent et de fortes précipitations ont inondé une partie du territoire. Environ 500 appels sont parvenus à la CAE en 2h20, générant une cinquantaine d'interventions de police. Le 16 septembre 2018, un incendie dans un transformateur aux Boveresses a privé d'électricité quelque 2'600 bâtiments (secteur Nord-Est de Lausanne – Epalinges – Pully – Belmont). Environ 90 appels sont parvenus pour cet incident à la CAE.

Cellule « Sentinelle »

L'unité, chargée de collecter l'ensemble des informations et renseignements permettant de mettre en place les mesures opérationnelles adéquates, a traité 240 demandes pour des vols de drone, rédigé 104 préavis pour des manifestations, effectué 15 enquêtes pour des permis d'acquisition d'armes à feu, s'est occupée de recherche de renseignements pour 10 cas de querulents, a établi 30 dossiers « squats » et était présente sur les lieux de 35 manifestations.

Organisation DIAM

Le plan canicule, comme chaque année, a été mis en œuvre du 1er juin au 31 août 2018. C'est plus de 11'000 lettres d'information qui ont été adressées aux personnes de plus de 75 ans, domiciliées sur la commune. Suite à de fortes chaleurs, il a été déclenché le 2 août à 12h00 pour une durée de huit jours. A cette occasion, 132 contacts téléphoniques et 62 visites domiciliaires ont été effectuées auprès des personnes fragilisées s'étant manifestées.

L'état-major DIAM a été mobilisé lors des intempéries du 11 juin.

Brigade de vie nocturne et de prévention du bruit (BVNPB)

La BVNPB a effectué 1'840 contrôles (+16.5% par rapport à 2017), se répartissant comme suit :

- 926 contrôles des établissements de jour. Ils ont donné lieu à 125 dénonciations, 45 avertissements et 1 rapport d'investigations ;
- 189 contrôles des établissements de nuit. Ils ont donné lieu à 14 dénonciations, 8 avertissements et 34 rapports d'investigations ;
- 358 contrôles des commerces et magasins. Ils ont donné lieu à 13 avertissements et 28 dénonciations (principalement non-respect des horaires) ;
- 270 contrôles de manifestations. Ils ont donné lieu à 17 dénonciations, 24 avertissements et 3 rapports d'investigations. Les dénonciations ont principalement pour objet les niveaux sonores, les directives et les horaires non respectés ;
- 97 contrôles divers (enquêtes, tapages, refuges, autres locaux, véhicules, etc.).

De jour, les policiers ont distribué 127 fiches techniques pour diverses déficiences constatées sur des véhicules. A noter que pour la seconde année consécutive, une baisse de plus de 20% a été relevée dans tous les services délivrant lesdites fiches, ce qui semble démontrer que le parc automobile est bien entretenu.

La BVNPB a également rédigé 598 préavis pour des manifestations, constructions ou diffusions de musique, et 201 préavis ont été réglés par téléphone.

Pour terminer, l'entité a répondu à 35 sollicitations de citoyens dérangés pour des nuisances sonores liées principalement à des problématiques de ventilations, climatisations, chauffage ou d'utilisation d'engins bruyants (souffleuses à feuilles ou tondeuses à gazon).

Planification et Engagement

1'112 préavis ont été délivrés par le CP, que ce soit par écrit, téléphone ou retour de courriels. Ils avaient trait à des manifestations, des animations d'établissements, des constructions, des autorisations de musique, etc. 598 ont été traités par la BVNPB, 334 par la division Sécurité du trafic et stationnement, 76 par le chef Planification et Engagement et 104 par la cellule « Sentinelle ».

APPUI OPÉRATIONS

Brigade cycliste

Le nombre de cyclistes de la brigade a augmenté, passant à six collaborateurs.

L'excellente collaboration avec SPADOM se poursuit. Le nombre d'heures passées dans les espaces verts a augmenté, passant de 645 en 2017 à 748 en 2018.

Depuis décembre 2018, l'entier de la brigade est passé sur des vélos électriques, ce qui représente une excellente évolution et ouvre plus de possibilités d'engagements avec des déplacements qui seront largement facilités.

Brigade canine

En 2018, le nombre d'engagements des chiens a augmenté, passant de 734 à 812.

Les recherches de produits stupéfiants, que ce soit au profit de la PJ, de la Sûreté ou dans le cadre de la lutte contre le deal de rue, restent le travail le plus important effectué par les chiens lausannois. 580 recherches de drogue ont été effectuées (297 résultats positifs). La marijuana (environ 12 kg), la cocaïne et le haschisch (environ 3 kg de chaque) sont les principaux produits découverts par les chiens. Un des chiens en formation a réussi ses tests opérationnels en début d'année. Il a été formé en recherche de produits stupéfiants, ce qui a porté à sept le nombre de chiens dans cette spécialisation à Lausanne.

Les chiens spécialisés dans la recherche d'explosifs ont, eux, été essentiellement mis à contribution lors de perquisitions en lien avec la problématique terroriste et pour d'autres cantons.

La brigade de Lausanne a assuré par ailleurs le plus grand nombre de semaines de permanence « stups » cantonale avec 20 semaines en 2018.

Cellule de négociation

La Cellule de négociation a terminé de former l'ensemble des collaborateurs de Police-Secours, de la CAE et des Unités spéciales à la communication d'urgence. Depuis mai 2018, une collaboration avec la Cellule de négociation de la Police cantonale (CNSC) a eu lieu afin de mettre sur pied une formation commune des opérateurs des centrales d'urgence vaudoises (CAE-CET) en communication tactique.

Sur l'année 2018, la Cellule de négociation a été sollicitée à neuf reprises pour des interventions sensibles, ainsi que pour trois analyses du risque. Une baisse des sollicitations en urgence a été remarquée sur les deux dernières années. Il est difficile de mesurer si la formation en communication d'urgence dispensée aux premiers intervenants, désormais plus autonomes, est en lien avec cette baisse.

Groupe d'intervention

Le nombre d'interventions a diminué en 2018 avec un total de 87 opérations, dont 40% au profit de la brigade des stupéfiants. Il est cependant à noter que l'ampleur et la complexité de ces opérations ont été plus importantes que par le passé. Le nombre d'interpellations a donc été plus important (195) qu'à l'accoutumée.

L'année fut également marquée par une collaboration accrue avec d'autres corps de police, que ce soit au niveau des cantons ou de la Confédération.

POLICE JUDICIAIRE (PJ)

Au niveau général des affaires traitées par la Police judiciaire, on peut noter un nombre d'affaires global 2018 sensiblement supérieur à celui de 2017 (+4.3%), mais inférieur à celui des années 2014 (-1.6%), 2015 (-6.1%) et 2016 (-10.6%).

Paradoxalement, la charge de travail a considérablement augmenté pour les membres de cette division, principalement de par la nécessité d'exploiter des supports numériques comme sources d'informations dans les enquêtes. Cette orientation s'avère très chronophage. En d'autres termes, indépendamment du nombre d'affaires, le temps dévolu à chaque affaire augmente constamment.

Concernant la gestion des détenus dans la zone de rétention, il est à relever un taux d'occupation 2018 en baisse par rapport à 2017 (de 78% à 63%), différence qui s'explique principalement par la diminution de la capacité d'accueil qui est passée, pour des raisons de maintenance, de 25 à 20 cellules. La situation s'est normalisée au 31 décembre 2018. Pour ce qui est des détenus de plus de 48 heures, la part de ceux issus du processus Strada est passée de 25% en 2017 à 14% en 2018.

Brigade du patrimoine

Dans la commission de délits touchant au patrimoine, la tendance annoncée ces dernières années d'un usage de plus en plus fréquent de moyens numériques par les auteurs se confirme pleinement, en particulier les escroqueries par internet.

Parmi les affaires particulières, les membres de cette brigade ont identifié trois auteurs de vols à l'astuce commis en ville. Cette bande organisée sévissait principalement auprès de femmes âgées en se présentant comme policiers ou plombiers (23 victimes, butin de plus de CHF 100'000.-).

Brigade criminelle

Par rapport à 2018, le nombre d'affaires traitées par cette brigade est en augmentation : davantage de plaintes (+20%), davantage de rapports transmis au Ministère public (+21%) et davantage d'auditions (+14%). Cela révèle des atteintes aux personnes en augmentation.

Parmi les affaires particulières, il y a lieu de relever un premier semestre dense en termes de braquages à main armée dans des commerces (12 cas, tous élucidés) ainsi qu'une tentative de meurtre commise avec des machettes, commanditée depuis l'étranger, à l'encontre d'un ressortissant sri-lankais de 33 ans vivant à Lausanne.

Brigade des stupéfiants

Le travail des membres de cette brigade a permis de saisir près de CHF 300'000.- pour l'année écoulée. Huit opérations d'envergure ont été conduites avec, notamment, la mise sous écoute téléphonique d'une centaine de lignes.

Concernant la cocaïne, la saisie annuelle a été de 14 kg. On dénote aussi une diversification des acteurs du marché et une augmentation très claire des taux de pureté, ce qui corrobore les données scientifiques publiées en 2018 dans l'étude MarStup II.

Concernant l'héroïne, la saisie annuelle a été de quelque 1.6 kg.

Pour la marijuana, la saisie annuelle avoisine les 20 kg.

Brigade des mœurs

Le nombre global d'infractions contre l'intégrité sexuelle est stable par rapport aux années précédentes. Comme indiqué en début de chapitre, et dans cette brigade en particulier, les investigations deviennent toujours plus longues et plus complexes à cause du nombre et de la diversité des supports numériques utilisés par les auteurs. Sur l'ensemble des affaires traitées, 20% concernent des actes de maltraitance sur des enfants, 19% des actes d'ordre sexuel avec des enfants et 14% des cas de viols.

Au niveau des affaires particulières, il est à relever l'aboutissement d'une enquête de grande envergure du groupe dédié à la prostitution qui est parvenu, avec de multiples partenaires cantonaux et internationaux, à démanteler un réseau roumain. Les gains des auteurs s'élèvent, sur quelques années, à plusieurs millions de francs suisses.

Brigade de la jeunesse

Le nombre de mineurs déferés devant le Tribunal des mineurs a été, en 2018, en légère hausse par rapport à 2017.

Pour l'année 2018, plus de 600 heures ont été dévolues à la prévention diurne et nocturne auprès des mineurs, en plus des soirées réalisées chaque semaine par les membres de cette brigade durant leurs permanences. Dans le cahier des charges de cette brigade se trouvent également les investigations touchant aux fugues et aux disparitions, un type d'affaires qui révèle des situations dramatiques en termes de détresse sociale et affective de certains jeunes.

Brigade des cambriolages

Si la situation des cambriolages en ville de Lausanne s'est considérablement améliorée depuis les années 2011-2012, les membres de la brigade des cambriolages restent attentifs à ce type de délit et diversifient leurs activités. Le nombre de cambriolages a par ailleurs légèrement augmenté en 2018, notamment à cause d'affaires particulières impliquant des individus ayant commis à eux seuls un très grand nombre de délits. Le taux d'élucidation est par ailleurs en augmentation dans ce domaine. Parmi les affaires particulières, il est à noter celle qui a conduit à l'interpellation de quatre auteurs s'attaquant principalement à des écoles et collèges de Lausanne et environs. Les investigations ont permis de résoudre 80 vols par effraction ainsi que 3 brigandages à main armée.

CERACO (cellule de renseignements et d'analyse criminelle opérationnelle)

Au fil des ans, cette structure, chargée de détecter les phénomènes et de fournir des éléments clés pour les aspects stratégiques, prend de l'importance dans la majorité des enquêtes judiciaires, et ce quel que soit le type d'infraction concernée. Cette cellule compte désormais deux analystes criminelles et trois policiers.

POLICE-SECOURS (PS)

Après la modeste hausse de 0.96% de l'année passée, 2018 a enregistré une baisse des interventions de 5.8%, pour atteindre 29'418 interventions/sollicitations (31'243 en 2017, 30'945 en 2016 et 29'877 en 2015). Par contre, si l'intensité de l'activité réactive a quelque peu baissé, l'opération de visibilité en rue mise en place depuis juin 2018 a passablement occupé, entre autres, le personnel de PS. La section de réserve, initialement prévue pour appuyer les sections opérationnelles, voit sa capacité d'appui diminuer à la suite de cette forte implication.

L'interdiction de la mendicité, intervenue au 1^{er} novembre 2018, a été mise en œuvre avec succès.

Le Centre de gestion administrative et d'accueil (CGAA), qui gère, entre autres activités, l'ensemble des saisies de stupéfiants (hormis celles faites en cours d'enquête par la brigade spécialisée), a traité 2'358 saisies, dont 691 sans auteur. Les quantités sont les suivantes : 0.8 kg de cocaïne, 0.5 kg d'héroïne, 8 kg de marijuana et 6.1 kg de haschisch. La tendance est à la baisse, à part pour le haschisch.

Les policiers-ères de la réception, qui font partie du CGAA mais qui travaillent au profit de l'entier du personnel de l'Hôtel de police, ont enregistré 990 plaintes et rédigé 1'321 rapports.

SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)

Contrôles de la vitesse

Avec un nombre de contrôles à la baisse en 2018, une diminution des dénonciations est aussi constatée par rapport à 2017. Au total, 46'023 automobilistes ont fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse (-28,68% par rapport à 2017).

Les trois installations préventives d'indication instantanée de la vitesse ont sensibilisé quelque 3'006'274 conducteurs (3'781'973 en 2017).

Sur le réseau urbain, 19 conducteurs ont été sanctionnés à plus de 90 km/h (22 en 2017). La vitesse la plus élevée enregistrée était de 129 km/h sur l'avenue de Provence. Dans les zones suburbaines limitées à 80 km/h, 22'795 conducteurs ont été dénoncés (10'288 en 2017). Deux conducteurs ont été photographiés à la vitesse de 147 km/h sur la route de Berne.

Contrôles à l'éthylomètre

Malgré une diminution du nombre de personnes contrôlées (6'424, contre 7'715 en 2017), une légère hausse du nombre d'ivresses est à relever (+3% par rapport à 2017).

Dans le cadre des accidents, 1'596 personnes ont été contrôlées et 122 tests ont été positifs (+5%). Lors des contrôles systématiques réalisés, 334 personnes (+7%) se trouvaient en état d'ébriété sur les 4'828 contrôlées.

Contrôles automatiques aux carrefours et appareils fixes

Le nombre de conducteurs dénoncés pour excès de vitesse aux carrefours par les appareils de contrôles feux/vitesse, ainsi qu'au moyen des trois appareils fixes uniquement dédié à la vitesse, passe de 65'993 en 2017 à 117'118 en 2018, soit une hausse de 77,48%. Les passages enregistrés sur l'ensemble des 35 installations en service augmentent de 22.3%.

C'est essentiellement la mise en exploitation, à mi-décembre 2017, de trois appareils fixes de surveillance automatique de la vitesse (sur la route de Berne et l'avenue de Provence) qui est à l'origine de cette hausse importante sur les appareils fixes.

Infractions de circulation et de stationnement

Dans le domaine des amendes d'ordre de stationnement, une augmentation de 5.96% est observée.

Cette année, 366'107 infractions ont été dénoncées, soit une hausse de 15% par rapport à l'an dernier. Cette courbe ascendante se reflète de manière identique en soirée avec +15% (22'100 cas, contre 19'217 en 2017).

Les évacuations ou dépannages sollicités par le CP sont en hausse de 4.3%. Le parcage illicite sur les trottoirs est en diminution de 6.65% (3'385 cas, contre 3'626 en 2017).

Accidents de circulation

Malgré les multiples actions menées cette année, il est constaté une légère augmentation des accidents (constats) avec 936 rapports établis, contre 918 en 2017 (+5%). Les fuites après accidents concernent toujours un tiers des cas (32%). Par contre, 229 de ces usagers (75%) ont été identifiés et dénoncés.

Le nombre de victimes (piétons) est en hausse avec 63 victimes (+40%), dont 15 enfants (+67%).

Le nombre d'accidents impliquant le LEB est quasiment identique à 2017 avec sept cas (six en 2017). Par contre, un seul d'entre eux a engendré des lésions corporelles.

Un accident mortel s'est produit sur le territoire de la commune.

Evolution des accidents de la circulation

	2014	2015	2016	2017	2018
Accidents de circulation (constats)	854	759	903	918	936
Personnes blessées (légers + graves)	326	322	366	343	348
Personnes tuées	2	2	1	4	1
Fuites après accident	276	228	276	291	302
Piétons victimes	64	66	77	45	63
dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	18	11	21	9	15

PROXIMITÉ, PARTENARIATS ET MULTICULTURALITÉ (PPM)

Hormis le travail effectué à pied ou à vélo, de manière spontanée ou sur réquisition, la division PPM participe aux engagements opérationnels tels que manifestations sportives, engagements de maintien de l'ordre et opérations spéciales. De plus, elle est présente lors de manifestations spécifiques ou de quartier. Il est à relever la forte implication, depuis juin 2018, dans le cadre de l'opération de visibilité en rue, du personnel des postes de quartiers ainsi que de l'équipage du Poste de police mobile.

Tisser des liens, établir des contacts, créer les conditions favorables et impliquer les partenaires et acteurs institutionnels, privés ou associatifs, sont les axes importants d'une démarche de proximité. Ces actions permettent l'identification et la résolution des problèmes ou situations concernant tant les habitant-e-s que les commerçants et les personnes de passage. Dans cette perspective, la division s'est notamment fortement impliquée en 2018 dans les liens avec les Correspondants de nuit et a mis en place la prise en charge et la gestion des cycles abandonnés sur la voie publique, et ce avec la société coopérative Démarche basée à Lausanne. Des liens ont continué à se développer avec d'autres entités au sein de l'administration communale (services SPADOM, PUR, etc.) ou le dispositif Bas Seuil (L'Espace, Fondation Mère Sophia, Espace de consommation sécurisé par ex.).

Outre les unités policières, la division compte deux entités civiles, à savoir le bureau des objets trouvés, qui a subi une refonte importante de ses processus de concert avec la Justice de paix, et le bureau des notifications chargé de notifier des commandements de payer, des sentences municipales et des décisions d'autorités, ainsi que de la délivrance des certificats de vie. Les travaux sont en cours pour rapprocher ces deux entités afin d'améliorer la suppléance en période de vacances et de renforcer les synergies. L'émission de certificats de vie par le bureau des notifications a induit un travail administratif supplémentaire compensé par la décision de la Municipalité de supprimer la possibilité d'obtenir une attestation de bonne conduite.

ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ

L'évolution est très favorable pour 2018, les infractions au Code pénal ayant diminué de 50% depuis le pic observé en 2012. La seule augmentation marquée concerne le total des infractions aux articles concernant la vie et l'intégrité corporelle. Cette augmentation est en grande partie le fait de l'augmentation des menaces de violence et voies de fait.

Élucidations et évolution des infractions selon la loi

	2017		2018		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Code pénal (CP) notamment	15'574	29.3%	14'106	30.9%	-9%
Total vie et intégrité corporelle	878	81.9%	995	81.5%	13%
Total patrimoine	11'345	17.7%	9'743	17.9%	-14%
Loi sur les stupéfiants (LStup)	5'814	88.3%	3'923	88.8%	-33%
Loi sur les Étrangers (LEtr)	1'798	100.0%	1'402	100.0%	-22%
Autres lois fédérales annexes	105	99.0%	117	94.9%	11%

© OFS, Neuchâtel 2018

SERVICE DE PROTECTION ET SAUVETAGE (SPSL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- secourir, protéger et sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens
- conduire, gérer et coordonner l'activité des différentes entités du service, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Ambulances	41.80	41.75	40.20	38.75
Centre de formation de la RAMA	7.20	7.20	7.58	7.50
Direction SPSL	30.60	29.25	30.23	27.98
DPMA			3.00	3.00
Pompes funèbres officielles	11.00	11.00	11.00	10.00
Protection civile	18.20	18.00	18.15	17.00
Sapeurs-pompiers	121.50	126.50	121.50	124.50
Total service	230.30	233.70	231.65	228.73

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
Total service	+ 1.35

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Ambulances	47	41.75	43	38.75
Centre de formation de la RAMA	8	7.20	9	7.50
Direction SPSL	35	29.25	34	27.98
DPMA			5	3.00
Pompes funèbres officielles	11	11.00	10	10.00

Protection civile	19	18.00	18	17.00
Secours et incendie	125	124.50	125	124.50
Total service	245	231.70	244	228.73

Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Sapeurs-pompiers	2		5	
Total service	2		5	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	14	11
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
Total service	14	12

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	7
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	2
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	14

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Généralités

Le Service de protection et sauvetage a rempli, en 2018, ses missions prioritaires de secours, de sauvetage et de prévention au profit des habitants. Ces missions ont représenté plus de 12'000 interventions d'urgence effectuées par l'ensemble des entités et collaborateurs du service.

Le SPSL intervient en outre régulièrement, sur la base de conventions, bien au-delà des frontières communales, voire cantonales. Toutefois, ces interventions et opérations ne se font jamais au détriment de la sécurité des citoyens lausannois.

Opérationnel

Les collaborateurs professionnels et miliciens du SPSL ont été sollicités, tant pour des engagements en situation d'urgence que pour les dispositifs de secours des manifestations à caractère sportif.

Durant l'année sous revue, le SPSL a été notamment impacté par l'activation du Plan Grand Froid (du 25 février au 3 mars), par les intempéries de la nuit du 11 au 12 juin, ainsi que par le déclenchement du Plan Canicule.

Il est à relever que les intempéries du 11 au 12 juin ont engendré 461 interventions, nécessitant l'engagement de 480 intervenants. Il s'agit d'un record historique national, avec 41 millimètres d'eau tombés en 10 minutes. L'ensemble des interventions a été coordonné par l'Etat-major DIAM, en interaction avec l'Autorité politique et les instances cantonales. Le SPSL a pu compter sur l'appui du Corps de police, de nombreux services spécialisés de la Ville, ainsi que d'autres services venus du canton (huit services de défense incendie et secours (SDIS) et deux organisations régionales de protection civile (ORPC)). L'ensemble des intervenants civils a été épaulé par 50 militaires, le Groupe d'artillerie 1 étant précisément en exercice d'appui aux autorités civiles lausannoises à ce moment-là.

Ces intempéries auront causé près de 3'000 sinistres annoncés auprès de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA), pour un montant de plus de CHF 24'000'000.-.

En ce qui concerne le coût global lié aux interventions lausannoises, celui-ci se monte à près de CHF 600'000.-. Ce chiffre comprend notamment les heures de travail et la subsistance.

Il est à relever que, malgré l'activité soutenue, aucun accident professionnel grave n'est intervenu durant l'année passée sous revue.

Organisationnel et projets

Le 1^{er} janvier, le Détachement Poste Médical Avancé (DPMA), jusqu'alors rattaché à l'entité Ambulance, est devenu une entité à part entière. Cette création vise à concentrer les compétences dédiées aux événements sanitaires particuliers et au soutien sanitaire opérationnel au sein d'un seul et même détachement, en adéquation avec l'organisation au niveau cantonal.

Le 26 juin, le Centre de traitement des alarmes (CTA) de l'ECA a mis en service un nouveau système de mobilisation de l'ensemble des sapeurs-pompiers vaudois, appelé ProSDIS. Le SPSL a de ce fait abandonné l'exploitation de sa propre centrale d'aide à l'engagement. La fonction de régulateur de caserne a été créée afin d'assurer l'interface avec le CTA.

Durant l'année sous revue, la décision de cesser les activités commerciales des Pompes Funèbres Officielles (PFO) a été prise par la Municipalité. Cette mesure a pour objectif de renforcer les synergies dans le domaine des prestations funéraires assurées par la Ville au sein d'un service unique, soit celui de l'économie.

Par ailleurs, le SPSL a poursuivi les échanges avec la Direction générale de la santé (nouvelle dénomination du Service de la santé publique de l'Etat de Vaud), dans le but de renforcer la capacité de réponse préhospitalière d'urgence.

Finalement, le projet Rama 2, du nom du nouveau bâtiment multi-usages projeté sur le plateau technique du centre de formation de La Rama (CFR) a été mis en œuvre afin de permettre un lancement des travaux en 2019. Ce bâtiment sera équipé d'un garage pouvant accueillir deux véhicules lourds, d'une piste d'entraînement pour les sapeurs-pompiers porteurs d'appareil de protection respiratoire, de vestiaires et de sanitaires, ainsi que de salles de théorie. La Ville de Lausanne, au travers du SPSL, et l'ECA en seront copropriétaires et exploitants.

SAPEURS-POMPIERS

PRINCIPALES TÂCHES (SUR LES PLANS LAUSANNOIS ET CANTONAL)

- sauver les personnes, les animaux et les biens
- lutter contre les incendies
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits chimiques, biologiques ou radioactifs
- effectuer des interventions techniques
- garantir la sécurité incendie lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels (sans les aspirants sapeurs-pompiers professionnels, les sapeurs-pompiers professionnels en formation et le personnel administratif)

2014	2015	2016	2017	2018
124	123	121	118	118

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires, site de Lausanne (sans les jeunes sapeurs-pompiers)

2014	2015	2016	2017	2018
125	141	136	116	120

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires, site d'Epalinges

2014	2015	2016	2017	2018
—	46	51	54	52

A la suite de la signature d'un contrat de partenariat entre la Commune de Lausanne et celle d'Epalinges en 2015, l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires du site d'Epalinges apparaît dans ce rapport.

Nouveau chef du site d'Epalinges

Suite au décès du capitaine Yves Gorka, chef du site d'Epalinges, un nouveau responsable a été nommé. Il s'agit du capitaine Pierre-Yves Thévoz, lequel a repris la fonction de chef de site le 4 novembre.

Interventions

Au nombre de 2'454, les interventions sont en augmentation de 451 unités par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 80% sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges, elles se répartissent comme suit :

	2017	2018
Interventions pour le SDIS	995	1'484
Autres	1'008	970
Total des interventions	2'003	2'454

Le détachement de premier secours (DPS), site de Lausanne, composé des sapeurs-pompiers professionnels, est intervenu à raison de 2'249 interventions (+357) et le DPS, site d'Epalinges, à raison de 205 interventions (+125).

Dès le 1^{er} janvier 2017 et selon la nouvelle convention liant la Ville de Lausanne et l'ECA, le soutien sanitaire opérationnel (SSO) du DPMA était rattaché administrativement au SDIS Lausanne-Epalinges. Le DPMA étant devenu une entité à part entière du SPSL au 1^{er} janvier 2018, le SSO ne figure plus dans le tableau ci-dessous.

Les interventions liées aux éléments naturels sont en nette augmentation en raison des intempéries du mois de janvier qui ont nécessité l'appui du SPSL dans tout le canton, mais également à la suite des intempéries des 11 et 12 juin qui ont touché Lausanne. La mobilisation des sapeurs-pompiers de l'entier du SDIS Lausanne-Epalinges durant trois jours a été nécessaire afin de répondre aux 461 demandes de secours (355 à Lausanne et 106 à Epalinges). A cette occasion, les effectifs ont été renforcés par huit autres SDIS du canton de Vaud.

Il est à noter qu'à la suite de la mise en place, en juin 2017 par l'ECA, d'une procédure permettant de lever le doute sur la nécessité de mobiliser les sapeurs-pompiers, le nombre de déclenchements d'alarmes automatiques est en légère diminution (-47).

Types d'interventions

	2017	2018
Déclenchements d'alarmes automatiques	345	298
Incendies	558	501
Sauvetage de personnes et d'animaux	241	299
Désincarcérations	26	33
Groupe de recherche et d'intervention en milieux périlleux	20	20
Protection de l'environnement	340	324
Interventions techniques	380	308
Eléments naturels	62	671
Total	2'003	2'454

Répartition géographique des interventions

	2017	2018
Sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges	1'524	1'960
Sur le territoire d'autres communes	475	494
Hors canton de Vaud	4	—

Alarme du personnel

La mise sur pied des détachements de sapeurs-pompiers volontaires lausannois (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et éclairage lourd) a été nécessaire à cinq reprises (-6).

Afin de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du corps professionnel en congé a été nécessaire à 22 reprises (-5).

Territoires forains

La défense incendie et secours des territoires forains est assurée par les DPS régionaux, selon la liste suivante :

- territoire forain de Vernand par le DPS de la Mère ;
- territoire forain de Montheron par le DPS du Haut-Talent.

Leurs interventions ne sont pas comptabilisées par l'entité sapeurs-pompiers du SPSL.

Vision Intégrée de la Défense Incendie et Secours dans l'agglomération lausannoise à l'horizon 2020 – 2025 (VIDIS 20-25)

En 2017, la Municipalité de Lausanne a donné son accord pour mandater l'entreprise Team Consult, laquelle avait pour mission d'étudier une nouvelle organisation pour le SDIS Lausanne-Epalinges ainsi que ses éventuels impacts. Depuis, cette entreprise a rendu son rapport et les travaux sont en cours à l'interne, en collaboration avec l'Association du personnel du poste permanent (A3P). Deux variantes horaires sont à l'étude afin de répondre aux exigences du projet, mais également aux attentes du service et de l'A3P. Des démarches en lien avec la mise en place de standards opérationnels permettant d'appliquer la variante retenue par les autorités politiques (complémentarité SPP/SPV en intervention et dans le domaine de la formation) sont déjà en cours avec deux SDIS de l'agglomération lausannoise.

Développement du centre de formation de La Rama

En parallèle du projet Rama 2 et compte tenu des expériences vécues depuis la mise en service du simulateur, le projet Rama 1.5 a été mené avec comme objectif la fermeture du pavillon existant par des portes coulissantes, ce qui permet de mettre la partie centrale de l'édifice à l'abri des intempéries et d'agrandir le bûcher.

Projet pilote avec la Fondation First Responders

Depuis le 1^{er} novembre, les sapeurs-pompiers du SPSL participent au projet pilote instauré par la Fondation First Responders, à savoir, répondre dans les plus brefs délais à une mobilisation dans un secteur proche de la caserne lorsqu'une personne est victime d'un malaise grave, et mettre à disposition les compétences des collaborateurs formés aux manœuvres de réanimation (BLS/AED).

Prestations pour le Tribunal des mineurs des cantons de Vaud et du Valais

Durant l'année, les sapeurs-pompiers ont reçu dans leurs murs huit mineurs auteurs de départs d'incendies, afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes délictueux. Ils ont participé à des travaux de rétablissement et d'entretien de la caserne.

Collaboration des sapeurs-pompiers avec d'autres services communaux et divers partenaires

Tout au long de l'année, les sapeurs-pompiers ont mis des compétences particulières au profit d'autres services communaux et de divers partenaires, notamment pour les activités suivantes :

- participer à l'exercice d'engagement à la gare de triage de Denges sur le thème du transport des matières dangereuses (TMD 2018), organisé par l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) ;
- participer à l'exercice d'urgence ContraRun permettant à l'Office Fédéral de l'Aviation Civile (OFAC) de contrôler le dispositif sécuritaire de l'aéroport de la Blécherette ;
- participer à l'exercice de l'école d'officiers des médecins de l'armée suisse à Moudon et à celui nommé « CIMI », avec différents partenaires, sur le site de La Rama ;
- organiser un exercice, pour le Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), dédié aux techniques de sauvetage de personnes, sur la grande roue du Marché de Noël de Montreux ;
- effectuer divers exercices et présentations aux SDIS du canton des engins spécifiques mis à disposition par l'ECA et la Direction générale de l'environnement (DGE) sur la thématique atomique, bactériologique et chimique (ABC) ;
- former les chefs de groupes de la Police municipale lausannoise sur l'organisation et les moyens des sapeurs-pompiers du SPSL, ainsi que les risques liés à leur engagement et aux dangers d'interventions spécifiques ;
- dispenser les cours de mesures d'urgence obligatoires dans le domaine de la lutte contre le feu aux employés de la Ville de Lausanne, sur le site du Centre de formation de La Rama ;
- organiser un cours, en collaboration avec la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP) et Renault-France, sur les véhicules à courants alternatifs et les dangers liés à ceux-ci lors d'interventions, sur le site du Centre de formation de La Rama ;
- dispenser, à l'Ecole Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande (ES-ASUR), des formations dans les domaines du secours-routier et chimique ;
- dispenser une formation aux médecins urgentistes, sur la thématique de la désincarcération ;
- collaborer et échanger avec le Service de l'eau sur la connaissance des réseaux d'eau potable et usées, ainsi que sur les moyens des sapeurs-pompiers relatifs à la défense contre les hydrocarbures ;
- former les sapeurs-pompiers valaisans aux nouvelles techniques de désincarcération et aux dangers liés aux véhicules à carburants alternatifs ;
- procéder aux essais des colonnes sèches dans les tunnels du métro m2.

Matériel et équipement

Dans le cadre des autorisations d'achats 2018, un véhicule d'intervention léger hybride a été livré en novembre.

L'ECA et la DGE ont mis à disposition des sapeurs-pompiers du SDIS Lausanne-Epalinges, le matériel suivant :

- le remplacement complet du parc des appareils respiratoires (APR), soit 135 APR pour Lausanne, 26 APR pour Epalinges et 30 APR pour le site de La Rama ;
- le remplacement d'un véhicule lausannois par un véhicule propriété de l'ECA, ainsi que le matériel permettant d'intervenir pour les préventions « suicides » ;
- le remplacement du véhicule porteur, par la mise à disposition d'une berce avec une grue de 32 tonnes ;
- des kits personnels de décontamination pour les intervenants, de couvertures d'extinction et d'ouvre-portes hydrauliques dans les tonnes-pompes ;
- d'obturateurs de grilles, du matériel spécifique pour la récupération du mercure et deux tenues lourdes chimiques ;
- d'une machine à sécher les tenues lourdes.

Formation du corps professionnel

Dans le cadre de l'ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) sur la participation des gestionnaires d'infrastructures aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires, une formation sur les infrastructures du MOB et la thématique des funiculaires s'est déroulée à Chamby et aux Avants. Elle a eu pour objectif de maintenir à niveau les compétences techniques des sapeurs-pompiers en matière d'intervention en milieu ferroviaire.

Plusieurs sapeurs-pompiers professionnels ont suivi des formations spécifiques sur les feux d'installations pétrolières à Vernon (France) et sur les phénomènes thermiques à Bourg-en-Bresse (France). Ils se sont également rendus en Suède, en collaboration avec l'ECA, pour approfondir leurs connaissances sur l'engagement des lances perforantes du système Cobra, et ont suivi les journées techniques sur les problématiques liées aux véhicules de nouvelles générations à Poitiers et Paris (France).

Les officiers SDIS ont participé aux formations EMCC, module chef d'intervention général, au cours « événements majeurs » de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) et à un exercice d'état-major, en collaboration avec l'organisation régionale de protection civile (ORPC) Lausanne-District.

Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP)

La session 2018 de l'Académie latine a débuté le 3 septembre sur le site du centre d'instruction et de formation de Versoix et se terminera le 25 mai 2019. La volée est composée de 23 aspirants romands, dont cinq lausannois. La formation permet à ces futurs sapeurs-pompiers professionnels d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession. Il est

à noter que sept instructeurs sapeurs-pompiers du SPSL sont engagés pour dispenser la formation de base durant cette école.

Les 23 aspirants de la volée 2016, dont deux lausannois, ont réussi leurs examens finaux et se sont vus remettre leur brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel, le 22 juin 2018, à la caserne du Service de sauvetage et de lutte contre les incendies aéroportuaires (SSLIA) de Genève.

POLICE DU FEU

PRINCIPALES TÂCHES

- faire appliquer les directives des Associations des établissements cantonaux d'assurance incendie, de l'ECA ainsi que les dispositions légales cantonales et communales

Généralité

La police du feu, équipe de quatre collaborateurs, conseille les architectes lors de l'établissement d'avant-projets de construction, examine les dossiers de mise à l'enquête et émet les charges au permis de construire pour tout ce qui concerne la prévention incendie (portes coupe-feu, extincteurs, signalétique de sécurité, éclairage de secours, voies de fuite, etc.).

Lors de manifestations, elle valide les dossiers et définit les mesures de prévention incendie (implantation des structures extérieures, voies d'accès des secours, capacité des cantines, dispositifs d'extinction, etc.) imposées aux organisateurs.

Statistiques

	2014	2015	2016	2017	2018
Dossiers de construction ou de transformation	604	649	607	502	686
Séances diverses	402	502	378	395	381
Visites de fin de travaux	532	488	409	288	254
Visites sur site pour prise de décision	25	150	49	43	64
Examens de situation et visites pour des manifestations	616	551	594	450	679
Dossiers d'intervention Ecaplan	54	55	45	35	46
Modifications de dossiers d'intervention	252	385	394	342	350
Mises en service de détection	54	35	40	51	34
Exercices d'évacuation	12	14	16	16	14

La délivrance de permis de construire, d'habiter, d'utiliser sont des prestations facturées aux différents demandeurs. En revanche et dans certains cas, les manifestations culturelles ou sportives, dont la Ville de Lausanne est organisatrice ou partenaire, bénéficient de la gratuité des prestations de la police du feu, sur validation de la Municipalité.

AMBULANCE / SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION (SMUR)

PRINCIPALES TÂCHES

- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle de tous les patients en situation de détresse préhospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport
- répondre 24h sur 24 aux demandes d'interventions de la centrale 144 (ambulance et SMUR)
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) ou le binôme de conduite Ambulancier chef des secours/Médecin chef des secours (ACS/MCS)

Evolution de l'effectif des ambulanciers en ept (sans le personnel du secrétariat et les auxiliaires)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	40.8	40.8	40.8	41.75	41.75	41.7

L'effectif de l'entité Ambulance est composé de 46 professionnels, à temps partiel et à temps plein. Actuellement, deux postes de cadres ne sont pas affectés, du fait qu'une réorganisation interne, effectuée en étroite collaboration avec la Direction générale de la santé (DGS) de l'Etat de Vaud, est en cours d'étude. Ces postes seront repourvus prochainement.

Il faut également relever que le DPMA a quitté l'entité Ambulance au 31 décembre 2017, afin de devenir, au 1^{er} janvier 2018, une entité à part entière. Cela a eu pour conséquence directe le transfert, aux mêmes dates, de l'ambulancier cadre et du chef du DPMA, au sein de cette nouvelle structure.

Au niveau des unités d'intervention, plusieurs absences pour raison de santé ou maladie sont à déplorer. Le pool d'auxiliaires a été régulièrement sollicité afin de pallier ces absences qui, pour certaines, sont de longue durée. Au 31 décembre, ce pool était composé de 16 ambulanciers/ères diplômé-e-s ES et technicien-ne-s ambulanciers/ères.

Outre les interventions en ambulances, les spécialisations et prestations suivantes sont assurées :

- desserte du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR – conduite du véhicule et assistance du médecin);
- Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP);

- Ambulancier chef des secours (ACS);
- débriefing psychologique (GD SPSL);
- encadrement pour les étudiants ambulanciers en stage de formation professionnelle;
- représentation vaudoise à l'Organe sanitaire de coordination (OSANC) du Service sanitaire coordonné (SSC) de la Confédération.

Interventions

Le nombre de missions accuse un très léger repli pour l'année sous revue et affiche 7'119 courses (-1% par rapport à 2017), générant un montant facturé de près de CHF 4'520'707.40. Les cas de patients malades représentent 75.55% (stable). Les ambulanciers du SPSL ont effectué 35% de P1 (engagement immédiat du moyen de secours pour les cas d'urgence, avec une atteinte probable des fonctions vitales), 60% de P2 (engagement immédiat du moyen de secours pour les cas d'urgence, sans atteinte probable des fonctions vitales) et 2% de P3 (engagement programmé). Le solde se dilue dans les interventions secondaires. Le plus grand nombre d'interventions se concentre durant les mois de janvier et mai, avec respectivement 634 et 635 missions, soit une moyenne de 21 courses par jour.

Le principe de la proximité est appliqué par la centrale 144 pour engager les ambulances sur le territoire vaudois. Cette méthode est réalisée grâce à l'informatique embarquée et contribue à réduire les délais entre l'alarme de l'ambulance et son arrivée sur le site.

Chaque mission fait l'objet d'un rapport rédigé par les ambulanciers sur une tablette informatique. La patientèle est composée en majorité de personnes âgées de plus de 60 ans (52.46%). La tranche la plus représentative est celle des 81-90 ans, avec 19.7% du total.

Au volume des interventions d'ambulances, il convient d'ajouter :

- 1'924 missions SMUR
- 25 engagements GRIMP
- 5 engagements du binôme ACS/MCS

Dès lors, ce sont 9'073 interventions d'urgence et de sauvetage qui ont été effectuées par le personnel ambulancier. L'entité Ambulance (A SPSL) demeure un acteur majeur sur la scène du dispositif cantonal de prise en charge des urgences pré-hospitalières (DisCUP), non seulement par le nombre d'interventions, mais également par ses différentes spécialisations et sa capacité à renforcer le DisCUP en cas d'événement particulier.

Le nombre d'interventions de l'antenne de Villars-Sainte-Croix (desservie par l'entreprise privée USR) a augmenté de 0.8% et celui de l'antenne de Mézières (desservie par l'entreprise privée STAR) de 5.34%, pour atteindre respectivement 1'997 et 1'618 missions.

Les A SPSL sont en charge de la gestion de la facturation des antennes de STAR et USR. En tout, ce sont 10'733 rapports de missions qui ont été traités pour la facturation, générant des recettes de l'ordre de CHF 6'921'205.80.

Il est encore à signaler que sur les 22 actes d'incivilité déclarés, aucune plainte pénale n'a été déposée. Ce nombre n'est que partiellement représentatif de la réalité, car les déclarations se font sur base volontaire et chaque intervenant développe une tolérance et un ressenti différents face aux incivilités.

Statistiques

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'interventions	6'835	7'610	7'337	7'194	7'119
Nombre de personnes transportées	5'643	6'393	6'237	6'064	5'816
Nombre d'interventions sans transport	1'192	1'217	1'100	1'130	1'303
Nombre de missions SMUR	2'086	2'002	2'045	1'987	1'924
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	2'248	2'262	2'156	1'981	1'997
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	1'538	1'651	1'636	1'536	1'618

La moyenne journalière a atteint 19.5 interventions, avec des pics aux alentours de 11h00 et 19h00.

Dans le cadre de leur activité opérationnelle, les ambulanciers sont autorisés, par délégation *ad personam* du médecin-conseil, à appliquer des algorithmes de soins préhospitaliers. Tout comme en 2017, ce sont 748 actes médicaux délégués qui ont été réalisés, dont 528 pour l'antalgie.

Parallèlement, les A SPSL accueillent de nombreux stagiaires, qui sont intégrés aux équipages d'intervention. En 2018, ils ont été 147 à profiter de cette opportunité (contre 172 en 2017). La priorité est donnée aux stagiaires qui sont en formation en soins ambulanciers ou en formation post-grade d'infirmier en soins d'urgence (stage professionnel), ainsi qu'aux partenaires sapeurs-pompiers et policiers municipaux de Lausanne. Le total cumulé des stages équivaut à 317 jours (601 en 2017).

Collaborations externes

Les principaux partenaires externes des A SPSL sont la Direction générale de la santé (DGS – ex Service de la santé publique de l'Etat de Vaud), le CHUV et la Fondation urgences santé (FUS). La DGS est l'interlocuteur incontournable des ASPSL, non seulement au travers du subventionnement institutionnel, mais également en termes de politique sanitaire et de demandes de prestations particulières (Bureau ORCA sanitaire, représentation OSANC, engagements opérationnels spécifiques, etc.). Les relations avec le CHUV reposent sur l'exploitation commune du SMUR. Grâce à cette proximité,

des places de stage sont accessibles aux ambulanciers dans différents départements du CHUV (neurologie, cardiologie, maternité et salle d'accouchement, hôpital de l'enfance, etc.).

D'autres pôles de collaboration ont également été instaurés avec divers services hors Direction SE de la Ville ou institutions partenaires, tels que :

- Gardes-bain des piscines
- Equipe Mobile d'Urgence Sociale (EMUS)
- Service des automobiles et de la navigation (SAN)
- Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)
- Ecole d'ambulanciers ES-ASUR au Mont-sur-Lausanne
- ESAmb à Genève
- MEDI à Berne
- Association des responsables d'exploitation des services d'ambulances (ARESA)
- Ambulances de l'Hôpital du Pays-d'Enhaut
- Institut universitaire romand de santé au travail (IST)
- Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP)
- Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP)

Véhicules

Une nouvelle ambulance, entièrement subventionnée par la DGS, par amortissement sur sept ans, a été livrée en décembre (autorisations d'achat 2018) et mise immédiatement en service, venant ainsi remplacer un ancien véhicule, repris par la DGS.

Formation

Près de 2'700 heures de formation continue ont eu lieu. La journée A SPSL s'est articulée autour du thème de la pédiatrie. Comme chaque année, quelques collaborateurs ont pu participer au cours de conduite de véhicules d'urgence, organisé par la Gendarmerie vaudoise à Tourtemagne/VS.

DÉTACHEMENT POSTE MÉDICAL AVANCÉ (DPMA)

PRINCIPALES TÂCHES

- assurer la prise en charge sanitaire des patients en situation de détresse préhospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport, dans le cadre des manifestations (événements planifiés) et lors d'interventions sortant de l'ordinaire
- mettre sur pied, en cas d'événement particulier, les ressources spécifiques telles que le soutien sanitaire opérationnel (SSO) ou le groupe spécialisé dans la décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique (ABC)
- assurer la conduite du dispositif par le chef d'engagement du DPMA

Effectif professionnel

2018 représente pour le DPMA et le secteur « Événement sanitaire particulier », sa première année de fonctionnement en tant qu'entité à part entière du SPSL (il était jusque-là rattaché à l'entité Ambulance).

Afin de mener à bien les diverses missions confiées, l'effectif professionnel se compose de la façon suivante :

- un chef DPMA (0.5 ept) et un remplaçant du chef DPMA (0.5 ept), financés conjointement par la Ville de Lausanne et l'Etat Vaud, via la Direction générale de la santé (DGS);
- deux responsables technique et administratif (2 x 0.5 ept), financés entièrement par l'Etat de Vaud, via la DGS;
- un instructeur sanitaire (0.5 ept), financé entièrement par l'ECA.

Dans le cadre de l'événement sanitaire particulier :

- un adjoint opérationnel au médecin ORCA / DIAM, financé entièrement par l'état de Vaud, via la DGS.

Evolution de l'effectif du personnel volontaire

2013	2014	2015	2016	2017	2018
65	64	74	71	71	68

L'effectif autorisé des volontaires du DPMA est de 75 personnes au maximum (hors des postes professionnels). Il se répartit en trois catégories distinctes :

- médecins (15 personnes);
- professionnels de la santé (40 personnes);
- secouristes (20 personnes).

Outre la mise en place et l'activation du poste médical avancé, les spécialisations et prestations suivantes sont assurées :

- soutien sanitaire opérationnel au profit des intervenants, lors d'interventions des sapeurs-pompiers;
- décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique;

- mise en place de dispositifs médico-sanitaires (DMS) lors de manifestations importantes ;
- représentation de la Ville de Lausanne au Bureau Sanitaire des Manifestations (BuSaMa) ;
- représentation du SPSL et de la DGS dans la Commission Technique Opérationnelle Romande (CTOR), du Groupe Romand d'Intervention Médicale en cas de Catastrophe (GRIMCA).

Dans le domaine de l'évènement sanitaire particulier, la planification des services de piquet et formation des ambulanciers chef des secours (ACS), lesquels proviennent de l'entité Ambulance.

Interventions – Engagements

Les missions dans le cadre du soutien sanitaire opérationnel (SSO) constituent cette année encore la majorité des interventions réalisées, avec 53% (70% en 2017).

Types d'interventions – Engagements

	2017	2018
Soutien sanitaire opérationnel (SSO)	31	15
Poste médical avancé (PMA)	3	2
Dispositif médico-sanitaire (DMS)	5	6
Premier répondant	5	5

Les 20 km de Lausanne ont été marqués par la prise en charge quasi simultanée de deux arrêts cardio-respiratoires. Le DMS déployé, et adapté depuis des années au profit des participants de cette course populaire, a permis une prise en charge optimale de ces deux patients. Ils ont été transportés en milieu hospitalier après avoir retrouvé une activité cardiaque sur le site même de l'intervention. Ils ne conservent aucune séquelle de cet évènement.

Le 18 mai, le chef d'engagement DPMA de piquet a participé comme « premier répondant » à deux missions pour des arrêts cardio-respiratoires en zone rurale, sur demande de la centrale 144, réduisant ainsi le temps d'accès à des soins d'urgence.

Collaborations externes

Les principaux partenaires externes du DPMA sont la DGS et l'ECA.

La DGS est l'interlocuteur privilégié de l'entité, non seulement au travers du subventionnement institutionnel de celle-ci, mais également en termes de politique sanitaire, de demandes de prestations particulières et par une gouvernance conjointe entre la direction du SPSL et la DGS via la cellule cantonale ORCA sanitaire (CCOS).

L'ECA assure le développement du SSO, notamment en termes de prévention et de mise à disposition de cours et matériel spécifiques. L'instruction sanitaire des sapeurs-pompiers vaudois représente un défi conjoint entre l'ECA et le DPMA, visant à augmenter le niveau de compétence des intervenants.

D'autres pôles de collaboration ont également été instaurés avec diverses institutions, tels que :

- Gendarmerie vaudoise
- Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)
- Ecole d'ambulanciers ES-ASUR au Mont-sur-Lausanne
- ESAmb à Genève, HESAV
- Institut et Haute école de santé La Source
- Association des responsables d'exploitation des services d'ambulances (ARESA)
- Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP)
- Service sanitaire coordonné (SSC) et l'armée suisse

Dans le domaine de la formation, le DPMA pilote également le Groupe romand de formation (GRF), lequel vise à uniformiser les connaissances et compétences des intervenants sanitaires en cas d'évènements majeurs.

Le DPMA préside également la Commission technique opérationnelle du GRIMCA.

Les Groupes d'appui samaritain (GAS), affiliés à l'Association cantonale vaudoise des samaritains (ACVS), sont eux aussi des partenaires dans l'exploitation du poste médical avancé lors d'évènements majeurs. A ce titre, le DPMA assure leurs formations spécifiques dans ce domaine.

Matériel et équipement

De nouveaux sacs d'intervention plus ergonomiques ont été élaborés afin de mieux répondre aux contraintes spécifiques d'engagement lors de DMS.

Le remplacement et la mise à jour des détecteurs de monoxyde de carbone ont été opérés, afin de maintenir la compétence du DPMA dans ce domaine.

L'aménagement des VSS a été optimisé et mis en conformité, selon les demandes de la CTOR, gagnant ainsi en efficacité.

Véhicules

Un véhicule destiné au chef d'engagement DPMA a été mis en service. Celui-ci permet d'améliorer la réponse opérationnelle en offrant un support adéquat aux actions de conduite ainsi qu'un équipement sanitaire adapté. Il est subventionné à hauteur de 50% par la DGS, par amortissement sur cinq ans.

Formation

Près de 2'300 heures de formation continue ont eu lieu, au travers du programme réalisé par la Commission Formation et Domaine médical (ForMed). Deux chefs d'engagement ont pu participer au cours de conduite de véhicules d'urgence, organisé par la Gendarmerie vaudoise à Tourtemagne/VS.

Le cours Trauma First Response (TFR) a été dispensé au personnel infirmier et secouriste afin d'uniformiser les pratiques dans la prise en charge traumatique.

L'intégration des chefs d'engagement DPMA aux formations des officiers de permanence du service a permis de fructueux échanges et une meilleure connaissance des compétences des collègues d'autres entités.

La formation continue des ACS-MCS a porté sur les documents de conduite et le nouveau système de gestion des patients « système d'information et d'intervention » (SII) de la Confédération.

Les cours dispensés par l'EMCC ont été suivis par les ACS-MCS ainsi que les chefs d'engagement DPMA.

Spécificités

Du côté des activités particulières, il convient de relever les thématiques suivantes :

- la formation de différents SDIS aux nouveaux kits « AMOK », destinés à la prise en charge de patients victimes d'hémorragies importantes ;
- la participation à la formation des équipes sanitaires du maintien de l'ordre (ESMO) de la Gendarmerie vaudoise, à St-Astier (France) ;
- la participation au cours de formation destinés aux ACS-MCS (CSAM) ;
- la participation à l'exercice cantonal ORCA « TMD » ;
- la Journée technique romande (JTR), organisée cette année par le DPMA au profit de l'ensemble des entités romandes ;
- la présentation du VSS à Genève dans le cadre des journées techniques du SSC.

PROTECTION CIVILE (PCI)

PRINCIPALES TÂCHES

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC)
- organiser et diriger les cours de compétence communale
- collaborer avec les autres entités du SPSL et les partenaires en matière de formation et d'engagement
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements

Evolution de l'effectif des professionnels

2013	2014	2015	2016	2017	2018
20	18	17	18	19	18

Il faut relever deux départs à la retraite au 31 mars 2018. Il s'agit d'un instructeur et du chef logistique. Si le poste d'instructeur a été repourvu, celui du chef logistique reste en attente d'une analyse plus approfondie quant à la vision logistique de l'entier du SPSL.

Evolution de l'effectif des miliciens et volontaires

2013	2014	2015	2016	2017	2018
1'112	1'188	1'270	1'250	1'393	1'254

Interventions

Il convient, en préambule, de différencier les interventions au profit des collectivités (art. 27a LPPCi) et les interventions en situation d'urgence (art. 27 LPPCi). Sept services ont été mis sur pied pour le soutien aux manifestations sportives totalisant 988 jours de service. A noter que les manifestations les plus importantes ont nécessité l'appui de 236 jours de service pour les 20 km de Lausanne, et de 488 jours pour la manche de coupe du monde du Triathlon.

Fin mai, dans le cadre d'une demande cantonale, un soutien a été apporté à l'organisation et au déroulement de la Journée Suisse de sport scolaire (JSSS) à Lausanne. Cet engagement a généré 56 jours de service.

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à 19 reprises, soit pour régler des problèmes techniques, soit pour conduire tout ou partie d'opérations importantes, dont :

- la mise sur pied du Plan « Grand Froid »
- les intempéries des 11-12 juin
- la remise en état (conséquences des intempéries)
- la mise sur pied du Plan « Canicule »

Ces interventions en situation d'urgence ont représenté la mise sur pied de 165 personnes, se traduisant par 292 jours de service.

Il faut ici relever que l'intervention la plus volumineuse a été réalisée au mois de juin, suite aux intempéries.

Heures réalisées par les professionnels

	2017	2018
Engagements au profit des collectivités	918	723
Engagements en situation d'urgence	333	882
Total	1'251	1'605

A noter que quelque 900 heures ont été consacrées aux planifications et aux préparatifs des manifestations, représentant un ept sur six mois.

Collaborations externes

Afin de conserver le niveau de formation touchant le domaine atomique, biologique et chimique (ABC), l'instruction s'est poursuivie en 2018 avec la participation d'un détachement de l'ORPC Ouest-Lausannois.

La collaboration avec cette entité est nécessaire afin de garantir un effectif de spécialistes formés pour ce genre de mission. En outre, un exercice d'état-major de deux jours a été organisé en intégrant la participation de deux officiers sapeurs-pompiers professionnels.

Matériel, équipement et infrastructures

Le SSCM distribue l'équipement de la tenue PCi VD 15 pour les astreints arrivant au terme de leur formation de base au centre de formation cantonal de Gollion. Afin de continuer à améliorer les tenues et le matériel d'intervention, le SSCM a livré, fin 2018, une nouvelle dotation concernant la régulation du trafic routier, l'équipement antichute ainsi que du matériel complémentaire, dont des casques de nouvelle génération.

L'introduction du logiciel PISA se révèle encore et toujours peu adapté pour la gestion du matériel personnel et demande de ce fait une attention accrue. Il est à relever que la Confédération reconnaît cette lacune, mais n'envisage pas pour l'instant un développement permettant une gestion plus aisée.

Les constructions de protection civile n'étant pas conformes pour des locations auprès de tiers (normes AEAI), celles-ci n'ont plus été louées et ne le seront plus durant les années à venir. Seule exception, celle de la Vallée de la Jeunesse, mise aux normes et dédiée à l'accueil des sans-abris durant la période hivernale 2017-2018, ainsi que pour l'hébergement des écoliers et de leurs accompagnants, lors de la Journée suisse de sport scolaire 2018 (JSSS).

La rénovation des constructions de protection civile s'est poursuivie avec les travaux de peinture dans la construction de la Rouvraie, laquelle, avec plus de 40 ans d'âge, devenait obsolète.

Au vu de la diminution d'arrivée de migrants sur sol vaudois, l'EVAM a renoncé à l'utilisation des constructions de protection civile de Coteau-Fleuri et de l'Ofréquaz (Epalinges). Celles-ci sont donc libérées depuis décembre 2018, en précisant toutefois que d'importants travaux de remise en état seront nécessaires.

Contrôle périodique des abris

Cette année, seuls 10 abris ont été contrôlés. L'effort principal a été porté sur la saisie des contrôles effectués à partir de 2010, jusqu'à 2017. Cette activité a généré un travail volumineux, 2'850 dossiers ayant dû être repris dans un nouveau logiciel.

Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 7 février à 13h30 par la Centrale d'engagements et de transmissions (CET) de la Police cantonale vaudoise, puis manuellement, à 13h45, par l'ORPC. Une sirène n'a pas fonctionné lors du premier cycle et six lors du déclenchement manuel. Actuellement, 11 véhicules sont équipés d'un dispositif de transmission d'alarme mobile. Ces derniers ont été engagés sur les sept parcours prédéfinis.

Véhicules

Fin 2018, la protection civile/ORPC Lausanne-District était dotée de 16 véhicules.

Formation

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. La vision des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité qui dicte la stratégie de la formation. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur :

- la conduite au niveau de l'état-major par le biais d'un exercice avec l'intégration d'officiers sapeurs-pompiers professionnels ;
- l'instruction dans le domaine sanitaire concernant l'approche du patient, le massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur (BLS-AED) ;
- la formation par les cadres sanitaires auprès des compagnies d'appui concernant l'application BLS-AED ;
- la gestion de la circulation spécifique à la mission de délestage du trafic autoroutier « DELESTA » ;
- l'intégration de la section « aide à la conduite » dans les compagnies ;
- la recherche et le sauvetage dans les décombres pour le domaine de l'appui ;
- la présentation aux musées lausannois du concept de plan de sauvetage dans le domaine de la protection des biens culturels ;

- la maîtrise de l'utilisation des appareils de mesure de radioactivité pour le domaine atomique, biologique et chimique (ABC);
- la mise en application de la prise en charge de personnes dans le cadre d'exercices touchant le domaine de l'assistance.

Jours de service

	2017	2018
Cours effectués dans le cadre communal	5'953	4'700

Engagement des volontaires et miliciens

4'700 jours de service ont été accomplis en 2018. Ce nombre est plus faible que lors des années précédentes en raison du fait que le personnel professionnel n'est plus inclus dans la comptabilité, seules figurant les personnes incorporées comme miliciens. Les manifestations sportives ont généré 988 jours de service alors que 292 l'ont été envers les engagements en situation d'urgence. Le bataillon de l'ORPC Lausanne-District compte 1'254 incorporés pour 18 professionnels. Cela signifie que l'encadrement des cours de répétition ainsi que des engagements est majoritairement réalisé par des cadres de milice, du commandant de compagnie au chef de groupe.

CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

PRINCIPALES TÂCHES

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de mise à disposition d'infrastructures de formation (salles de cours, piste d'exercices et restaurant)
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des utilisateurs)
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier
- gérer le budget et organiser la facturation

Locations

Il convient de souligner que la fréquentation du CFR se répartit comme suit:

- divers services de la Ville et de l'Etat de Vaud;
- sapeurs-pompiers (notamment au travers des formations ECA) avec le simulateur incendie;
- utilisateurs externes.

Répartition des locations

	2017	2018
Jours de location	291 (41 samedis et 22 dimanches)	313 (44 samedis et 29 dimanches)
Nombre de personnes ayant bénéficié des infrastructures du CFR	18'512	19'884

Le nombre de jours de location d'infrastructures est en légère augmentation, tout comme le nombre d'utilisateurs. La fréquentation du simulateur incendie contribue en grande partie à cette augmentation (venue des SDIS de l'ensemble du canton, les soirs de semaine et le samedi).

Repas

	2017	2018
Personnel de La Rama (CFR ET PCi)	2'338	2'314
Livrés	5'784	5'587
Utilisateurs sans infrastructures	2'233	1'989
Utilisateurs avec infrastructures	4'753	4'920
ECA	3'831	3'867
Total	18'939	18'677

Repas confectionnés au profit des intervenants

Quelque 330 repas ont été confectionnés par les cuisiniers, au CFR, puis acheminés et distribués directement sur site, lors du déclenchement du Plan Grand Froid (119) et des intempéries du mois de juin (211).

Restauration collective durable

En regard de la déclaration de principes adoptée par la Municipalité, la restauration collective durable (RCD) a été poursuivie au CFR. Pour rappel, les principes de base sont l'approvisionnement de proximité, la valorisation du patrimoine et du savoir-faire culinaire régional, l'économie locale renforcée et les modes de production plus respectueux de l'environnement et de la santé.

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES (PFO)

PRINCIPALES TÂCHES

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente
- effectuer les levées de corps sur demande des familles
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures

Cessation des activités commerciales

Dans le cadre d'un regroupement des professions liées au domaine funéraire, une synergie entre trois services/offices (SPADOM, Office des inhumations, PFO) a été décidée par la Municipalité, avec pour effet une cessation des activités commerciales dès le 1^{er} août. Dès cette date, la totalité des conventions pour obsèques futures sont garanties et assumées comme précédemment, puis dès le 1^{er} janvier 2019 par le nouvel Office des prestations funéraires lausannoises (OFPL). Les levées de corps sur appels de police, gendarmerie et ambulance sont maintenues, de par leur caractère urgent, ainsi que les interventions concernant les mandats pour personnes indigentes. Pour cette future synergie, différentes rencontres et travaux ont été entrepris durant le dernier semestre pour faciliter le passage et l'intégration dans les meilleures conditions possibles au sein de l'OPFL.

Révision des conventions pour obsèques futures

A la suite de la décision de la Municipalité de la cessation des activités commerciales, l'ensemble des mandants a été informé individuellement par courrier officiel de la Direction de la sécurité et de l'économie, de l'assurance du maintien et de l'application des prestations à fournir selon les termes de leur convention. La finalisation de la mise à jour et du contrôle des coordonnées complètes de l'ensemble des mandants arrive à son terme. Malgré des absences de longues durées et une démission, les collaborateurs restants ont pu assurer l'ensemble des prestations funéraires correspondant à la nouvelle activité, y compris les services de piquet.

SERVICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS (CH)

PRINCIPALES TÂCHES

- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres
- accueillir le public et renseigner les usagers
- constituer les dossiers de demandes d'autorisations de séjour et d'établissement et les transmettre à l'autorité compétente, à savoir le Service cantonal de la population
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires (registres des contribuables, registre civique, registre cantonal des personnes, etc..)
- traiter les mutations courantes sous forme électronique et en transmettre le résultat au Registre cantonal des personnes (RCPers), dans le cadre de l'automatisation du transfert d'informations (ATI)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration CH	15.90	16.00	15.90	15.90
Bureau «Suisse - permis C»	9.10	9.10	9.10	9.10
Bureau des étrangers	13.20	13.20	13.20	13.20
Total service	38.20	38.30	38.20	38.20

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés
Total service	0.00	

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Administration CH	18	16.00	18	15.90
Bureau «Suisse - permis C»	11	9.10	11	9.10
Bureau des étrangers	14	13.20	14	13.20
Total service	43	38.30	43	38.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Administration CH	1		1	
Total service	1		1	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	4
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	4	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

FAITS MARQUANTS

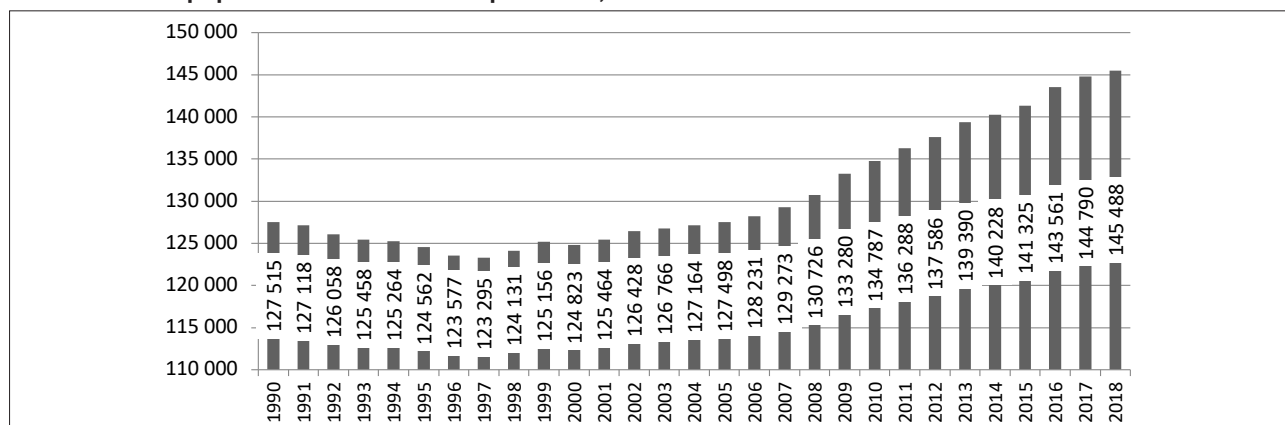
Evolution démographique et statistiques

La croissance démographique se poursuit pour la 17^e année consécutive. Entre les 31 décembre 2001 et 2018, la population lausannoise a augmenté de 20'024 personnes, soit 16'946 ressortissants étrangers et 3'078 nationaux.

Pour l'année sous revue, l'augmentation de la population est de 698 personnes. Cette variation se traduit, sur la totalité de la population, par une diminution de 27 ressortissants étrangers et une croissance de 725 nationaux. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en termes d'arrivées, puisque pas moins de 3'016 d'entre elles ont été enregistrées durant ce seul mois, alors que la moyenne mensuelle s'élève à 1'568.

Quant au pic de la population, c'est au 30 novembre qu'il a été constaté avec 146'128 habitants.

Evolution de la population lausannoise depuis 1990, au 31 décembre



Automatisation des transferts d'informations (ATI)

Déployée dès le 10 novembre 2016, l'ATI – imposée aux communes vaudoises par l'Etat – définit comment les mutations enregistrées par le CH doivent être traitées et/ou transférées au Registre cantonal des personnes. Cette contrainte supplémentaire était mentionnée dans le rapport de gestion 2016 en invoquant notamment le fait que l'impact sur la durée des opérations et, en corollaire, sur la gestion des ressources humaines, serait mesuré.

En effet, certains processus « métier » ont dû être adaptés et certaines mesures ont été prises, par anticipation, dès les mois de mai-juin 2016. Pour cette raison, l'impact ne peut être valablement évalué qu'en comparant les chiffres 2018 avec ceux de 2015, dernier exercice vierge de l'influence de l'ATI.

Ainsi, le traitement des annonces d'arrivées aux guichets du CH a nécessité, en 2018, d'y consacrer 4 min. 25 sec. (4'25'') supplémentaires en moyenne (-28'' par rapport à 2017), pour 13'234 (-136) entretiens, ce qui représente 963 (-125) heures d'entretiens, soit 120.32 (-15.68) jours/homme ou l'équivalent de 0.46 (-0.06) ept.

La durée moyenne de l'attente des administrés s'est stabilisée à la seconde près, dès lors qu'elle a été maintenue, tout comme en 2017, à 8'27''.

Au niveau technique, force est de reconnaître que les divergences entre les bases de données impactées (Infostar pour les données d'état civil, RCPers pour le Registre cantonal des personnes ou encore SYMIC pour les données relatives au droit migratoire, etc.) ont nécessité d'y consacrer plus d'un ept environ, réparti principalement sur les deux personnes maîtrisant l'ensemble des processus, tant « métier » qu'informatiques, ce qui, bien entendu, n'est pas négligeable.

Journée de formation

Une journée de formation, pour l'ensemble du CH, a été mise sur pied le 22 mars. Elle s'est déroulée en grande partie dans les locaux du Service cantonal de la population. Dédiée principalement à un perfectionnement en matière de droit migratoire, cette journée a nécessité une fermeture exceptionnelle des guichets du CH, seule façon de pouvoir garantir une formation uniforme de qualité. Cette troisième édition a confirmé que cette formule présente des avantages non négligeables qu'il convient de pérenniser, nonobstant la difficulté de trouver le temps nécessaire à son organisation.

Population de Lausanne

au 31 décembre	2016	2017	2018	Différence 2017/2018	
En résidence principale	139'560	140'745	141'345	+	600
En résidence secondaire	4'001	4'045	4'143	+	98
Total	143'561	144'790	145'488	+	698

Répartition de la population

selon origines/nationalité	2016	2017	2018	Différence 2017/2018	
Vaudois	45'611	46'049	46'688	+	639
– dont Lausannois	18'332	18'941	19'793	+	852
autres cantons	36'369	36'508	36'594	+	86
Total population suisse	81'980	82'557	83'282	+	725
Total population étrangère	61'581	62'233	62'206	-	27
Total	143'561	144'790	145'488	+	698

Population étrangère résidant à Lausanne, par pays/continent

au 31 décembre	2017	%*	2018	%*	Différence 2017/2018	
France	12'063	8.33	12'356	8.49	+	293
Portugal	9'660	6.67	9'249	6.36	-	411
Italie	6'713	4.64	6'649	4.57	-	64
Espagne	5'078	3.51	5'096	3.50	+	18
Reste de l'Europe	13'239	9.14	13'212	9.08	-	27
Etrangers européens	46'753	32.29	46'562	32.00	-	191
Afrique	6'035	4.17	5'987	4.12	-	48
Asie	4'801	3.31	5'046	3.47	+	245
Amériques	4'438	3.07	4'428	3.04	-	10
Océanie	126	0.09	113	0.08	-	13
Apatrides	6	0.00	6	0.00	—	—
Non déterminés	74	0.05	64	0.04	-	10
Etrangers non européens	15'480	10.69	15'644	10.75	+	164
Population étrangère totale	62'233	42.98	62'206	42.75	-	27

* pourcentage de la population étrangère par rapport à la population globale vivant à Lausanne (respectivement 144'790 et 145'488)

Population étrangère résidant à Lausanne, par permis

au 31 décembre	2016	2017	2018	Différence 2017/2018
Population en résidence principale :				
– Permis B	24'403	24'016	23'309	- 707
– Permis C	32'018	33'026	33'394	+ 368
– Permis F	1'253	1'322	1'427	+ 105
– Permis L	1'645	1'579	1'435	- 144
– Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'145	1'197	1'655	+ 458
– Procédures de refus/recours	187	226	220	- 6
Total population résidante	60'651	61'366	61'440	+ 74
Dispensés par le DFAE ¹	70	95	100	+ 5
Permis Ci ²	5	5	5	—
Total population « diplomatique »	75	100	105	+ 5
Requérants d'asile	431	341	231	- 110
Total en résidence principale	61'157	61'807	61'776	- 31
Population en résidence secondaire :				
– Permis B	100	110	106	- 4
– Permis C	244	230	246	+ 16
– Permis F	1	0	0	—
– Permis G (frontalier)	73	84	71	- 13
– Permis L	2	0	3	+ 3
– Demandes en cours	2	2	4	+ 2
– Dispensés par le DFAE	—	—	—	—
– Requérants d'asile	2	0	0	—
Total en résidence secondaire	424	426	430	+ 4
Total de la population étrangère	61'581	62'233	62'206	- 27

¹ Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

² Conjoints ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

Requérants d'asile résidant à Lausanne

122 nouveaux requérants ont été enregistrés (229 en 2017). Au 31 décembre 2018, 231 dossiers lausannois (341 en 2017) sont en cours d'examen auprès des autorités cantonales et fédérales compétentes.



Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2018, 145'488 personnes, qui se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes		Enfants (moins de 16 ans)		
					Garçons	Filles	
	59'836		64'916		10'541	10'195	
Ans	0 à 20		21 à 60		61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	15'216		44'824		9'959	373	5
Femmes	14'908		44'985		14'051	1'138	29
Total	30'124		89'809		24'010	1'511	34

Naissances et décès au sein de la population lausannoise

	2016	2017	2018
Naissances	1'811	1'767	1'721
Décès	952	1'024	1'031
Solde naturel	859	743	690

Déclarations de garantie

399 déclarations de garantie (461 en 2017), permettant aux citoyens lausannois d'inviter, à des fins touristiques, des connaissances provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

Bureau des enquêtes

	2016	2017	2018	Différence 2017/2018	
Enquêtes reçues	532	597	673	+	76
Enquêtes réglées	506	577	667	+	90
Enquêtes en cours	26	20	26	+	6
Dénonciations au Ministère public	3	2	1	-	1
Dénonciations à la Commission de police	42	35	27	-	8

Le bureau des enquêtes procède à l'établissement de divers rapports de situation, à l'intention des autorités cantonales (79 documents ont été établis durant l'année sous revue, contre 132 en 2017).

Relations avec les administrés

Entretiens aux guichets	2016	2017	2018	Différence 2017/2018	
En nombre	120'642	123'676	116'158	-	7'518
En heures	10'905	11'330	10'900	-	430

Appels téléphoniques	2016	2017	2018	Différence 2017/2018	
N° central 3133	31'761	24'014	22'085	-	1'929
N° commercial 0900	2'848	2'788	2'383	-	405

En termes de service au public, la journée du 24 septembre a été la plus chargée de l'année, avec 751 entretiens réalisés.

2018	Date	Nbre d'entretiens	Temps d'attente maximum	% d'attente de plus de 20'	Temps d'attente moyen	Temps entretien moyen
Journée la plus chargée	24.09	751	1h07'52"	32.36%	20'00"	4'43"
Journée la moins chargée	24.05	313	18'48"	0%	3'02"	5'59"
Durant l'année		* 116'158	1h07'52"	11.72%	8'27"	5'37"

* soit en moyenne 476 entretiens par jour

SERVICE DE L'ÉCONOMIE (ECO)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- mise en œuvre et appui en matière d'économie, de promotion économique et d'initiatives entrepreneuriales
- production de la statistique publique communale
- développement de l'analyse statistique
- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements et des terrasses
- gestion des commerces permanents et itinérants (y compris les marchés)
- gestion des cinémas
- gestion des procédés de réclame
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures nautiques et des rives du lac
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction ECO	3.80	3.80	3.80	3.80
Etablissements & Commerces	7.00	7.00	7.00	7.00
Finances & Gestion / Taxes séjour	6.20	6.20	6.20	6.20
Lac	2.00	2.00	2.00	2.00
Manifestations & Marchés	7.80	7.80	7.80	7.80
Off. Commerces & manif.	3.00	3.00	3.00	1.00
Office appui économ. et stat.	4.20	3.40	4.20	4.20
Office inhum. & incin.	16.00	16.00	16.00	17.00
Total service	50.00	49.20	50.00	49.00

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
Unité administrative		
Total service		0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Direction ECO	4	3.80	4	3.80
Etablissements & Commerces	7	7.00	7	7.00
Finances & Gestion / Taxes séjour	7	6.20	7	6.20
Lac	2	2.00	2	2.00
Manifestations & Marchés	9	7.80	9	7.80
Off. Commerces & manif.	3	3.00	1	1.00
Office appui économ. et stat.	4	3.40	5	4.20
Office inhum. & incin.	18	16.00	19	17.00
Total service	54	49.20	54	49.00

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
Etablissements & Commerces	1		1	
Manifestations & Marchés	1		1	
Total service	2		2	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	3	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

FAITS MARQUANTS

Dans le courant de l'année 2018, le Service de l'économie a mis l'accent sur quatre axes principaux, à savoir ses tâches d'appui économique, la fusion entre l'Office des inhumations et des incinérations et les Pompes funèbres officielles, en y incluant en outre la gestion administrative des cimetières (assurée jusqu'alors par le Service des parcs et domaines), l'attention à apporter à l'espace et aux lieux publics lorsqu'ils sont en lien avec l'activité commerciale permanente ou temporaire et les manifestations ainsi que l'avancement des projets relevant des ports de petite batellerie et de la création de zones de baignade.

Dans la foulée des études publiées en 2017 sur la situation du commerce lausannois et de la mise en œuvre de mesures s'y référant, le Service de l'économie a lancé un groupe de travail et de concertation, sous la présidence du Directeur de la sécurité et de l'économie et de la Directrice des finances et de la mobilité, afin de réunir les propriétaires et les commerçants du quartier de Saint-François, de la rue de Bourg et du Rôtillon, cette zone présentant une valeur patrimoniale prépondérante. Une première réunion a eu lieu le 8 octobre 2018 et a permis de constater le vif intérêt porté aux questions liées à la sécurité, à la propreté, à l'aménagement urbain, à l'éclairage, aux enseignes, aux procédés de réclame, etc.

En parallèle, le Service de l'économie, avec le concours du Service de la culture, a initié un projet visant à installer des reproductions d'œuvres d'art dans les vitrines laissées momentanément vides par leurs propriétaires lors de travaux ou en cas de changement de commerce.

Les marchés demeurent, pour leur part, un atout économique fort pour assurer la fréquentation du centre-ville et des commerces en semaine et le samedi et ils font l'objet d'un suivi très soigné. Deux marchés de proximité ont été créés, l'un hebdomadaire à la place de la Sallaz, l'autre mensuel en haut de la rue Madeleine. En revanche, le petit marché du Vallon, qui avait démarré en 2017, a cessé ses activités en novembre 2018 en raison d'une faible fréquentation.

Demeurant la porte d'entrée communale unique pour les annonces et la planification des manifestations, le service a poursuivi sa mission de facilitateur et d'appui auprès des organisateurs pour les accompagner dans leurs démarches administratives et sur le terrain, notamment en assurant la coordination interservices et avec les partenaires extérieurs, tels les Transports publics lausannois (tl). Lausanne demeure une ville très vivante et, à l'instar des années précédentes, voit le nombre de manifestations continuer à augmenter (plus de 7.3% par rapport à 2017).

Le projet visant à aménager une zone de baignade le long de la Jetée de la Compagnie à Bellerive a vu un avancement significatif et sera concrétisé pour la saison d'été 2019. De même, les travaux menés avec le concours du groupe de concertation en vue de la rénovation du port d'Ouchy se poursuivent.

OFFICE D'APPUI ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE

L'Office a assuré la production de la statistique publique communale diffusée sur le portail officiel de la Ville <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/statistique.html>.

L'année 2018 a été consacrée au développement des prestations statistiques. On note en particulier : la reprise de la production des statistiques communales mensuelles sur le chômage et le revenu d'insertion que Statistique Vaud cessera de produire dès 2019 ; la finalisation d'un projet de longue haleine conduit en partenariat avec le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) pour dresser un portrait de référence, à l'échelle des quartiers, de la population étrangère de Lausanne ; le travail sur l'estimation des besoins d'accueil des jeunes à scolariser à l'avenir dans les établissements primaires et secondaires ; la diffusion de données à l'échelle de l'espace régional ; l'appui aux services pour des demandes ad hoc (enquête sur les publics de la culture, données sur le logement d'utilité publique, demandes des services Routes et mobilité (RM) et Urbanisme (URB) sur des projets localisés, rapport économique pour Standard & Poor's, etc.). L'Office a poursuivi l'actualisation des données proposées en ligne, notamment sur la population (Contrôle des habitants et Relevé structurel OFS), l'activité (Statent), le logement (StatBl), etc. Il a aussi participé aux travaux de coordination des offices régionaux et fédéraux de statistique (CORT, Regiostat) en assurant notamment la participation de Lausanne aux programmes fédéraux City Statistics et Cercle d'indicateurs.

Pour ses tâches d'appui économique, l'Office a participé à la mise en œuvre des engagements municipaux, notamment avec les milieux commerçants (mutation de l'ancienne Fondation City Management par refonte des statuts et élargissement de la composition dans la nouvelle Fondation pour le commerce lausannois ; collaboration avec RM pour l'introduction d'un nouveau macaron de stationnement pour les entreprises lausannoises ; mise sur pied et travaux du groupe interservices et du groupe des acteurs privés en faveur de la valorisation de la zone à valeur patrimoniale prépondérante St-François - Bourg - Rôtillon). L'Office a organisé une série de rencontres entre la Municipalité et les grands acteurs économiques de la place lausannoise, destinées à tisser des liens plus étroits avec le monde entrepreneurial. En partenariat avec Economie Région Lausanne, l'Office a contribué à étendre le bassin des participants au Prix ERL-Ville de Lausanne en faveur des entreprises formatrices.

En partenariat cette fois avec l'association des communes des environs Lausanne Région, l'Office a prêté son appui pour des recherches de terrains ou de locaux à la suite de sollicitations de divers interlocuteurs. A la demande des services leaders, il a aussi poursuivi sa participation aux travaux de planification urbanistique afin d'assurer la prise en considération des besoins d'accueil des activités économiques ainsi que des conditions nécessaires à leur exercice, notamment dans le cadre des programmations des Plaines-du-Loup, des Prés-de-Vidy et du Pôle Gare. L'Office a enfin assuré le secrétariat de la Délégation municipale à l'économie et au commerce.

OFFICE DES AUTORISATIONS COMMERCIALES ET DES MANIFESTATIONS

A) ÉTABLISSEMENTS, COMMERCES, CINÉMAS, PROCÉDÉS DE RÉCLAME

Etablissements

	2017	2018
Demandes de préavis pour licence	227	220
Licences délivrées ou renouvelées	531	403
Changements d'enseigne	43	38
Manifestations	1'121	1'345
dont ouverture de billetterie	348	378
Autorisations de diffusion de musique	128	107
Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) ¹	16	20
Dossiers de mise en conformité des locaux	166	155
Demandes de préavis pour fumoirs	0	0

¹ Selon les directives municipales en matière de refus des heures de prolongation après l'heure de police fixée à 03h00 (art 5. RME)

Durant l'année, cinq établissements ont été déclarés en faillite, soit une discothèque, un night-club et trois cafés-restaurants. De plus, par décisions du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (Police cantonale du commerce), neuf établissements ont été fermés temporairement, restreints dans les heures d'ouverture ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de licences	Etablissements exploités au 31 décembre 2017	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2018	Ecart
A	Hôtel avec restauration	28	1	0	0	1	0	28	0
	Hôtel sans restauration	7	0	0	0	0	0	7	0
B	Café-restaurant	433	5	9	1	8	0	440	7
D	Café-bar	37	1	0	0	0	0	38	1
E	Buvette	40	0	0	0	4	0	36	-4
F	Discothèque avec restauration	4	0	0	0	0	0	4	0
	Discothèque sans restauration	14	0	0	0	1	1	12	-2
G	Night-club avec restauration	2	0	0	0	0	0	2	0
	Night-club sans restauration	4	0	0	0	0	0	4	0
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	3	0	0	0	0	0	3	0
	Salon de jeux sans boissons	1	0	0	0	0	1	0	-1
	Salon de jeux avec restauration	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1	0	0	1	0	0	2	1
J	Tea-room	57	1	0	0	2	3	53	-4
K	Bar à café	8	0	0	0	1	0	7	-1
L	Café-restaurant (bateaux)	15	0	0	0	0	0	15	0
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	1	0	0	0	0	0	1	0
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	10	0	0	0	0	0	10	0
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	3	0	0	0	0	0	3	0
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	2	0	0	0	0	0	2	0
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1	0	0	0	0	0	1	0
	Totaux	907	38	10	3	25	11	922	15

Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2017		2018	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour ¹	633	72'175	632	73'090
Etablissements de nuit ²	25	8'342	23	8'092
Totaux	658	80'517	655	81'182

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 06h30 à 24h00, les autres jours de 05h00 à 24h00, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h00 à 03h00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h00 et 17h00 ou prolongée entre 03h00 et 06h00, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements. L'heure de 05h00 à 06h00 est gratuite.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

La discothèque « Le Z Bar Club » à la rue Saint-Laurent 11 a fermé et « Le XIIIème Siècle » à la rue Cité-Devant 10 n'est plus exploité sous la forme d'une discothèque mais d'un café-bar.

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2017	Avec alcool (2017)	2018	Avec alcool (2018)
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	212	91	218	95
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	8	1	10	1
« Shops » de station-service	15		15	
Magasins de tabac et journaux	30	15	33	18
Magasins de glaces	4		4	
Kiosques	20		20	
Total	289	107	300	114

Autorisations

	2017	2018
Tabacs	535	560
Jeux et appareils automatiques	977	973
Commerces d'occasions	149	152
Ventes aux enchères	14	4

Autorisations de procédés de réclame délivrées en 2018

	2017	2018
Permanent	339	439
De durée limitée	60	66
Décoration	12	3
Total	411	508

Au 31 décembre, 508 autorisations ont été délivrées pour la pose de 1'110 procédés de réclame (visuels).

Le montant total de la taxe perçue pour les procédés de réclame eux-mêmes s'est élevé à CHF 141'076.40. Le total des taxes perçues en sus pour l'occupation du domaine public et assimilé de ces procédés s'est élevé à CHF 242'967.60.

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2017	2018
Terrasses d'établissements publics	193	196
Étalages	234	259

128 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 38 autorisations pour des anticipations commerciales, ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 500 terrasses d'établissements, soit 196 installées sur le domaine public et 304 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 6'618 m².

Le montant total de la taxe perçue pour l'occupation du domaine public et assimilé pour les terrasses des établissements s'est élevé à CHF 442'610.- et, pour les anticipations commerciales des magasins, à CHF 83'398.-

Cinémas

	2017	2018
Nombre de spectateurs	877'714	772'287
Nombre de salles de cinéma	23	23

Les cinémas lausannois comptent au total 4'814 places au 31 décembre 2018.

Films projetés à Lausanne	2017	2018
a) en première vision	556	576
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	0	0
b) en reprise	0	0
Total	556	576

Répartition selon les âges légaux	2017	2018
0 an	69	61
7 ans	30	43
10 ans	34	32
12 ans	82	85
14 ans	35	37
16 ans	149	161
18 ans	157	157
Total	556	576

Contrôles (bureau des établissements et des commerces)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations						
			Autorisations		Annulations		Retraits		
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	
1. Établissements									
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	178	180							
1.2 Promotion alcool fort	12	15							
1.3 Contrôle des âges									

1.4	Licences, mise en garde	27	31						
1.5	Impôt sur les divertissements	11	6						
1.6	Interdiction de fumer		2						
1.7	Exécution d'une décision de fermeture	11	11						
1.8	Consommation d'alcool par des mineurs								
1.9	Terrasse (occupation du domaine public/privé)	8	12						
1.10	Capacités	1							
1.11	Issues de secours								
2.	Commerces								
2.1	Ouvertures prolongées	75	72	73	83	42	51		
2.2	Anticipations (occupation du domaine public/privé)	30	30	37	40	24	28		
2.3	Kiosques (occupation du domaine public/privé)	4	1	2	1				
2.4	Vente d'alcool sans autorisation	1	2						
2.5	Vente de tabac à des mineurs								
2.6	Vente d'alcool à des mineurs								
2.7	Consommation sur place	2	5						
2.8	Camions de vente	13	8	11	8	3	2		
2.9	Horaires RHOM	33	22						
2.10	Commerces d'occasions	7	10						
2.11	OIP (ordonnance sur l'indication des prix)	10	6						
3.	Autres domaines								
3.1	Autorisation tabac (et/ou chanvre)	40	26						
3.2	Ventes aux enchères								
3.3	Appareils automatiques	12	12						
3.4	Registre des entreprises	182	188						
	Total	657	639	123	132	69	81		
	Actions spécifiques		1						

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
1.	Établissements									
1.1	Contrôle des cartes et affichages séparés									
1.2	Promotion alcool fort									
1.3	Contrôle des âges									
1.4	Licences, mise en garde									
1.5	Impôt sur les divertissements		1			1				
1.6	Interdiction de fumer									
1.7	Exécution d'une décision de fermeture									
1.8	Consommation d'alcool par des mineurs									
1.9	Terrasse (occupation du domaine public/privé)									
1.10	Capacités									
1.11	Issues de secours									
2.	Commerces									
2.1	Ouvertures prolongées				1					
2.2	Anticipations (occupation du domaine public/privé)								12	26
2.3	Kiosques (occupation du domaine public/privé)									
2.4	Vente d'alcool sans autorisation									
2.5	Vente de tabac à des mineurs	2						1		
2.6	Vente d'alcool à des mineurs	1								
2.7	Consommation sur place									
2.8	Camions de vente								5	1
2.9	Horaires RHOM									
2.10	Commerces d'occasions									
2.11	OIP									

3. Autres domaines									
3.1 Autorisation tabac									
3.2 Ventes aux enchères									
3.3 Appareils automatiques									3
3.4 Registre des entreprises									
Total	3	1		1	1		1		17 30
Actions spécifiques									

B) MANIFESTATIONS ET MARCHÉS

Manifestations

Catégories	2017				2018			
	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	279	440	6.6	6.5	298	472	6.6	7.0
Soirées/fêtes/repas de soutien	291	327	6.9	4.9	349	382	7.7	5.7
Manifestations sur le domaine public et assimilé	961	1'931	22.8	28.7	1'065	1'780	23.6	26.4
Bienfaisance/utilité publique	817	1'062	19.4	15.8	832	965	18.4	14.3
Spectacles/concerts	536	839	12.7	12.4	694	1'048	15.4	15.5
Conférences	199	260	4.8	3.9	214	285	4.7	4.2
Expositions	75	443	1.8	6.6	102	459	2.3	6.8
Stands d'information/récoltes de signatures	676	728	16.1	10.8	541	590	12.0	8.7
Centres socioculturels	138	348	3.3	5.1	103	409	2.3	6.0
Manifestations diverses	235	358	5.6	5.3	318	365	7.0	5.4
Total	4'207	6'736	100%	100%	4'516	6'755	100%	100%

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2017	2018	2017	2018
Tombolas	48	41	42'595	40'087
Loteries	—	2	—	7'500
Roues	5	5	5'350	6'025

Lotos

	2 ^e semestre 2016	2 ^e semestre 2017
	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2018
Lotos «fribourgeois» organisés	1	1
Cartons vendus (abonnements)	208	387
Valeur totale des cartons vendus	1'040.—	1'935.—
Lotos «traditionnels» organisés	8	8
Cartons vendus	63'484	60'589
Valeur totale des cartons vendus	164'722.—	156'589.—

N.B. La taxe communale a été abandonnée au 1^{er} janvier 2015.

A la suite de la modification de la réglementation cantonale entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, la valeur des lots imposée a été diminuée au 30% minimum du montant des cartons vendus (50% précédemment).

Marchés

	Nombre d'autorisations annuelles au 31 décembre	
	2017	2018
Maraîchers (y compris fleurs)	80	76
Charcutiers	9	12
Epiciers	44	49
Fromagers	11	11
Boulangers	8	12
Poissonniers	1	2
Etalagistes (brocante, vêtements, etc.)	132	135
Artisans	21	20

Cela représente un total de 162 autorisations annuelles pour des stands de produits alimentaires (153 en 2017).

Parallèlement aux autorisations annuelles, 259 autorisations ont été délivrées en 2018 (253 en 2017) pour des participations journalières aux différents marchés. Chacune de ces autorisations permet de prendre part jusqu'à quatre fois au marché.

Contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations						
			Autorisations délivrées		Annulations		Retraits		
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	
1. Marchés									
1.1 Marché central (alimentaire)	449	383	191	193	26	17	6	4	
1.2 Marché central (non alimentaire)	271	219	105	93	10	12	1	2	
1.3 Marché de Grancy	36	17	4	8	1				
1.4 Marché d'Ouchy	23	19	4	7	1	3			
1.5 Marché des artisans	36	55	5	10	1	6			
1.6 Marché de Chauderon	36	31	10	17	2	5	2		
1.7 Marché Solidaire (anc. chômeurs)	109	71	42	7	4	3		6	
1.8 Marché de Noël	50	13	28	19	1				
1.9 Marché des sapins	2	2	2	2					
1.10 Marché de la Sallaz		24		9		3			
1.11 Marché de la Madeleine		1		12					
1.12 Marché du Vallon		3		3		4			
2. Activités sur le domaine public et assimilé									
2.1 Activités commerciales itinérantes (« food trucks »)	220	155	77	87		7			
2.2 Ventes au sol	4	3							
2.3 Artistes de rue	13	4							
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux									
2.5 Collectes									
2.6 Démonstrateurs	9	5							
2.7 Manifestations	12	8							
2.8 Chantiers et travaux	1	1							
2.9 Forains	9	11	4	3					
2.10 Autres utilisations du domaine public	13	16	1						
3. Autres domaines									
3.1. Ventes aux enchères									
3.2. Lotos									
3.3. Divers	1								
Total	1'294	1'041	473	470	46	60	9	12	

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers de rappel des règles à respecter		Rapports de dénonciation			
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
1. Marchés										
1.1 Marché central (alimentaire)	11	6	2	2	25	16				
1.2 Marché central (non alimentaire)	14		1		18	23				
1.3 Marché de Grancy										
1.4 Marché d'Ouchy	2				1	10				
1.5 Marché des artisans				1	1	1				
1.6 Marché de Chauderon	1				1					
1.7 Marché Solidaire (anc. chômeurs)	4			1	3	3				
1.8 Marché de Noël			1	2						
1.9 Marché des sapins										
1.10 Marché de la Sallaz						1				
1.11 Marché de la Madeleine						1				
1.12 Marché du Vallon										
2. Activités sur le domaine public et assimilé										
2.1 Activités commerciales itinérantes (« food trucks »)	2	5	1	1	1	9		5		
2.2 Ventes au sol	29	14			2					
2.3 Artistes de rue	83	63	23	22	1	1	1	1		
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	4	4			2	7				
2.5 Collectes										
2.6 Démonstrateurs	1				2	2				
2.7 Manifestations	21	9	4	3	2	3			401	385

2.8 Chantiers et travaux									79	100
2.9 Forains										
2.10 Autres utilisations du domaine public		2		2	1				2	4
3. Autres domaines										
3.1 Ventes aux enchères										
3.2 Lotos										
3.3 Divers				1						
Total	172	103	32	35	60	77	1	6	482	489

IMPÔT SUR LES DIVERTISSEMENTS

Encaissement net

	2017 CHF	2018 CHF
Cinémas	1'843'300.55	1'650'518.50
Dancings	807'947.75	915'708.80
Cafés-restaurants	20'421.65	16'859.50
Spectacles	2'128'478.20	1'890'797.45
Sports	100'153.40	71'042.70
Divers	1'184'879.95	1'619'735.95
Total	6'085'181.50	6'164'662.90

Une nouvelle diminution est à signaler pour la catégorie « cinémas », qui avait déjà baissé de CHF 150'000.- environ entre 2016 et 2017. Cette baisse et celle de la catégorie « spectacles » sont compensées principalement par une hausse dans les catégories « dancings » et « divers », laquelle regroupe les expositions et les musées. L'ouverture d'Aquatis depuis octobre 2017 en explique l'augmentation.

TAXES DE SÉJOUR

Le Règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), appliqué dès le 1^{er} mai 2016, prévoit une taxe qui varie entre CHF 2.60 et CHF 4.20 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de CHF 37.- par mois. Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis et d'une entrée réduite dans de nombreux musées notamment.

Taxes communales	2017 CHF	2018 CHF
Catégories 1 à 5*	3'195'151.10	3'251'792.40
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	220'268.50	206'302.00
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	1'013'905.82	929'508.79
Total	4'429'325.42	4'387'603.19

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

Pour mémoire, cette taxe est reversée à raison de 50% à l'Association Lausanne Tourisme et à raison de 50% au Fonds d'encouragement pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), qui en reverse ensuite une partie à l'Association Lausanne Tourisme.

PORTS

Au 31 décembre 2018, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant:

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	368	375	—	743
2.75	250	122	—	372
3.00	52	18	—	70
3.50	43	75	—	118
4.25	9	26	—	35
Places visiteurs	22	8	16	46
Bouées	5	—	28	33
Places à terre	191	121	—	312
Total	940	745	44	1'729

Sur les 1'729 places d'amarrage et à terre, 1'071 sont attribuées à des Lausannois et 491 à des personnes domiciliées hors de la commune. Dix places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité.

1'616 nuitées (1'929 en 2017) ont été enregistrées sur les 46 places prévues pour les visiteurs.

2'945 personnes (3'078 en 2017) se sont présentées au guichet pour des réservations et renseignements divers.

Autorisations délivrées	2017	2018
Cabines / Vidy	26	20
Places à l'eau	100	106
Places à terre	32	27
Total	158	153

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	2017	2018
Personnes domiciliées à Lausanne		
Places à l'eau	303	290
Places à terre	8	2
Recettes globales	2017 CHF	2018 CHF
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'667'513.40	1'609'661.35
Locations (cabines, locaux divers)	89'720.15	92'257.50
Engins de levage	20'465.45	19'000.50
Total	1'777'699.00	1'720'919.35

OFFICE DES INHUMATIONS – INCINÉRATIONS

Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	97	42	139
Crémations	819	3742	4'561
Transferts hors Lausanne	62	407	469
Corps légués aux instituts d'anatomie*	8	33	41
Corps en attente	0	0	0
Total des décès enregistrés	986	4'224	5'210
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			809
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			177
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			812
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3'412
Total des décès enregistrés			5'210

* Département des neurosciences fondamentales (DNF). Ces corps font l'objet d'une crémation.

Autres dossiers enregistrés*

		Ont fait l'objet d'une crémation
Fœtus/mort-nés	101	80
Corps exhumés et ossements	9	8
Cendres en provenance d'autres communes**	45	—
Total	155	88

* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

** Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 5'365 dossiers, soit 53 de plus qu'en 2017.

Les 4'649 crémations représentent donc le 86.6% de la totalité des décès enregistrés, soit 5'365 (5'312 dont 4'647 crémations en 2017, soit 87.5%).

Les cas de fœtus et mort-nés pris en charge est en hausse, 101 cas en 2018, contre 84 en 2016.

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 630 personnes incinérées ont été versées dans les caveaux collectifs du « Jardin du Souvenir » (649 en 2017), dont 557 l'ont été en présence de la famille, soit le 88.4% (535 en 2017, soit 82.4%).

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire a été en légère diminution (1'055 en 2018, contre 1'155 en 2017). Le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires accuse également une légère baisse (1'425 en 2018, contre 1'499 en 2017).

L'espace confessionnel musulman, qui a ouvert le 1^{er} avril 2016 et peut accueillir environ 350 tombes, compte, au 31 décembre 2018, 37 sépultures.

Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'élève à 627, dont 59 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles en tant que concessionnaire communal. Ces 59 convois ont été à la charge de la commune, conformément à la législation cantonale.

SERVICE DE L'EAU (EAU)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- approvisionner en eau potable Lausanne et 17 communes alimentées au détail, ainsi que 35 communes ou associations intercommunales alimentées en gros, ce qui représente au total un bassin de population d'environ 330'000 habitants. L'infrastructure exploitée pour l'alimentation en eau potable comprend quatre usines de traitement, plus de 100 captages, vingt stations de pompage, 920 kilomètres de réseau et plus de 21'000 compteurs. Le système est piloté informatiquement par un système de supervision et de gestion automatique
- entretenir et exploiter le réseau d'évacuation des eaux claires et usées sur le territoire lausannois. Le système d'évacuation comprend 373 km de collecteurs, 78 km de rivières et 20 stations de pompage, de relevage et déversoir d'orage
- exploiter la STEP de Vidy et épurer l'eau de Lausanne et de 15 communes environnantes. Cette exploitation se fait sur mandat d'EPURA SA, propriétaire des installations et qui gère le projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement
- contrôler la qualité de l'eau par un laboratoire accrédité qui effectue la majeure partie des analyses physico-chimiques, microbiologiques et de micropolluants sur l'eau potable et les eaux usées
- contrôler les installations privées d'alimentation en eau potable et d'évacuation (postes de mesure, séparateurs à graisses, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux, etc.)
- coordonner les projets de renaturation, d'aménagement ou d'amélioration de la qualité des cours d'eau, identifier les pollutions et les prévenir, sensibiliser la population et les différents acteurs à la préservation de l'eau en tant que milieu naturel et ressource

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	27.50	26.60	25.50	21.50
Contrôle de l'eau	9.10	9.10	9.10	8.00
Direction (EAU)	7.20	7.20	7.20	7.20
Etudes et constructions	13.50	10.50	13.50	13.50
Production & Epuration	65.30	58.08	65.20	57.98
Réseaux & Ingénierie	71.00	62.10	71.10	64.90
STEPACT			7.00	7.00
Total service	193.60	173.58	198.60	180.08

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Total service	+ 5.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	28	26.60	23	21.50
Contrôle de l'eau	10	9.10	9	8.00
Direction (EAU)	9	7.20	9	7.20
Etudes et constructions	11	10.50	14	13.50
Production & Epuration	59	58.08	59	57.98
Réseaux & Ingénierie	63	62.10	66	64.90
STEPACT			7	7.00
Total service	180	173.58	187	180.08

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Contrôle de l'eau	2	1
Total service	2	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	23	24
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	23	24

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	1
Décès	
Démission	11
Départ à la retraite	8
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	23

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2018 a été marquée par une forte activité dans tous les domaines.

Parmi les principaux événements, il faut citer :

- les intempéries du 11 juin qui ont entraîné une charge de travail importante et des travaux urgents dans le réseau d'évacuation et à la STEP ;
- le suivi du projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement à la STEP de Vidy, qui a eu un impact important sur son exploitation ;
- la poursuite d'intenses relations avec les communes environnantes : dans le domaine de l'eau potable, l'alimentation en gros de Bournens ; dans le domaine de l'épuration, la clef de répartition des coûts de la STEP a été adoptée par toutes les communes de l'entente intercommunale CISTEP pour une entrée en vigueur au début de 2020 ;
- une sécheresse, d'avril à novembre, avec un impact largement médiatisé au lac de Bret et une diminution de la production des sources, le tout sans aucune restriction demandée aux consommateurs ;
- une qualité de l'eau distribuée irréprochable, excepté un épisode de suspicion de pollution sur l'eau du Pays-d'Enhaut livrée à Blonay et St-Légier ;
- la finalisation du préavis N° 2018/48 (« *Construction de la nouvelle usine d'eau potable Saint-Sulpice II* »), comprenant une chaîne de traitement innovante et à la pointe de la technologie.

DIRECTION

Ressources humaines (RH)

La section ressources humaines (RH) du Service de l'eau peut être décrite en deux activités principales : d'une part, le côté administratif de la gestion des ressources humaines qui couvre les éléments relatifs aux salaires, les aspects juridiques, les conflits, les contrats de travail, la gestion du temps de travail de chaque salarié, etc. et, d'autre part, le développement des ressources humaines qui comprend la gestion des carrières, la gestion des compétences et des performances, le recrutement, la formation. Depuis septembre 2018, une responsable RH de Direction appuie cette section RH ; elle apporte son expertise au service dans le cadre des réorganisations internes liées à l'évolution de fonctions, ainsi qu'au suivi des notes municipales et à la révision des descriptions de poste, entre autres. Par ailleurs, la section RH a participé à la création d'un plan de relève en prévision des départs à la retraite ou des démissions. En effet, il est important que le service puisse assurer en tout temps ses missions et les spécificités de certaines fonctions l'obligent à anticiper les départs.

ISO 9001

L'audit de surveillance de première année concernant la qualité (ISO 9'001) a été passé avec succès les 30 et 31 octobre, avec une non-conformité mineure et quelques recommandations. La certification est maintenue.

En 2018, un certain nombre de nouveaux documents ISO ont été rajoutés à la documentation de la STEP, ayant trait surtout à l'activité d'incinération et de désodorisation ainsi qu'aux aspects liés à la sécurité.

ISO 22'000 – Management de la sécurité des denrées alimentaires

Cette certification couvre l'ensemble de la filière eau potable du service. Elle garantit un excellent niveau de maîtrise des risques compromettant la qualité du produit en tant que denrée alimentaire. Certifié depuis février 2015, l'audit de surveillance de première année s'est déroulé avec succès le 14 novembre.

Santé et sécurité – Bilan des accidents professionnels et non professionnels

Accidents professionnels

Le nombre d'accidents professionnels (AP) est stable par rapport aux autres années puisque l'on en déplore 13. Ils ont engendré 69 jours d'arrêts de travail (148 jours d'arrêt de travail en 2017).

Parmi ceux-ci, les quatre AP supérieurs à trois jours d'absence ont engendré 60 jours d'arrêt de travail, soit 15 jours d'arrêt de travail par accident.

Formations Santé et sécurité au travail (SST)

Dans le cadre de la sécurité et santé au travail, 44 formations ont été organisées par le responsable sécurité du service. Au total, 433 personnes y ont participé.

- 189 cadres et collaborateurs ont été sensibilisés sur comment réagir aux dépendances sur la place de travail (addiction);
- 18 collaborateurs/trices ont reçu une instruction sur le module 1 « Aspect généraux de la sécurité au travail »;
- 52 collaborateurs/trices ont reçu une instruction sur le module 2 « Dangers spécifiques liés au poste de travail »;
- 21 collaborateurs des réseaux ont reçu une instruction sur le radon présent dans les ouvrages;
- 62 collaborateurs ont reçu une instruction sur l'utilisation des détecteurs de gaz en milieu confiné;
- 28 collaborateurs ont reçu une instruction sur les produits chimiques dans le cadre des mesures Sécurité, Hygiène, Environnement (protection), Premiers secours (SHEP);
- 19 collaborateurs/trices ont reçu une formation sur la signalétique des chantiers;
- 23 collaborateurs ont reçu une instruction sur le travail en hauteur avec cordes;
- 19 collaborateurs ont reçu une sensibilisation sur la protection de la peau en milieu du travail;
- 2 délégués sécurité ont reçu une formation sur la sécurité et santé au travail de deux jours organisée par l'USST.

Etat d'avancement des projets sécurité

- Usine de Saint-Sulpice : dans le cadre du projet de modernisation du traitement de l'eau à l'usine de Saint-Sulpice, la division Etudes & Constructions a contacté l'USST pour étudier les synergies possibles de collaboration sur le thème santé et sécurité au travail. De même, une analyse des surfaces a été réalisée au réseau Ouest dans le cadre de son futur transfert à l'usine de Saint-Sulpice;
- usine de Bret : le guide d'évacuation ainsi que les mesures d'urgence à prendre en cas de dommages ont été finalisés. Un exercice d'évacuation en présence d'une classe d'élèves a été réalisé sous l'égide du SDIS du cœur de Lavaux;
- usine de Lutry : le guide d'évacuation ainsi que les mesures d'urgence ont été adaptés en tenant compte de la mise en place du DATA center géré par le SOI. Divers documents sur le dépotage des produits chimiques ont été créés;
- STEP : un projet est en cours pour la mise en place d'une évacuation globale de la STEP et de son chantier en cas de sinistre. Les documents pour la consignation des installations dans le cadre de la révision annuelle des installations ont été revus et adaptés;
- ouvrages liés aux eaux usées (partie hydraulique urbaine et évacuation/protection des eaux) : sous la houlette du délégué sécurité de l'unité Evacuation et protection des eaux, un travail de collaboration avec le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux du SPSL a été réalisé pour l'établissement des mesures d'urgence et de premier secours dans les ouvrages;
- portefeuille des dangers : en collaboration avec l'USST, le portefeuille des dangers a été réalisé pour les usines de Bret, Sonzier et Lutry, ainsi que pour les bureaux de la rue de Genève 34 et 36 et l'atelier du réseau Centre.

Environnement

L'audit de surveillance de première année concernant l'environnement (ISO 14'001) a été passé en même temps que l'audit ISO 9'001. La certification est maintenue.

La consolidation de la veille législative environnementale a été effectuée par la mise en service d'un nouvel outil de suivi. L'implémentation et la mise à jour de la base de données législative a nécessité deux mois de travail réalisés par un juriste auxiliaire.

L'évaluation des impacts environnementaux significatifs de l'ensemble des activités du service, complétée par la mise en évidence des aspects significatifs des activités concernées et des risques environnementaux a été entreprise. La démarche et les résultats ont été présentés et validés lors de l'audit de surveillance intervenu en automne 2018.

Au niveau organisationnel, les aspects environnementaux ont été intégrés dans certaines démarches internes au service (audits internes, évaluation des ouvrages).

En outre, le Service de l'eau a rejoint le groupe de travail communal sur l'adaptation aux changements climatiques et participé activement aux réflexions menées dans ce cadre.

Communication

Conformément à l'article 5 de l'ordonnance du Département fédéral de l'intérieur sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), un flyer destiné à informer l'ensemble des consommateurs de Lausanne et des communes alimentées au détail de la qualité de l'eau distribuée a été distribué sous forme de tout-ménage (136'000 exemplaires). Ce devoir d'information porte notamment sur la dureté de l'eau, sa teneur en nitrates et le nombre d'analyses effectuées par le laboratoire du service, paramètres devant obligatoirement être renseignés chaque

année. Il a également donné l'occasion au service d'informer ses clients sur quelques sujets d'actualité tels que les micro-polluants, la surveillance de l'eau potable, et donné à connaître le métier de monteur de réseaux grâce à l'interview d'un collaborateur. Une conférence de presse a été organisée le 13 mars au sujet de la qualité de l'eau.

Un stand d'information a été monté sur la place Saint-François, le 24 mars, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau. L'équipe de l'Éprouvette, le laboratoire de l'UNIL, est venue proposer des expériences aux plus jeunes, le garde-pêche a donné une information sur l'action « Derrière chaque grille se cache une rivière », et deux visites des fontaines du centre-ville ont été effectuées par une historienne spécialisée dans le domaine de l'eau. Toutes ces animations ont connu un vif succès.

Le 28 avril, le service a tenu un stand à Ecublens, sur proposition de la commune, dans le cadre de la remise du prix *Ville Verte* à Ecublens. L'équipe de l'Éprouvette s'est également jointe pour faire un atelier sur l'épuration de l'eau. Les visiteurs faisaient le tour des stands pour chercher des réponses à un quizz qui leur permettait de remporter un prix.

En juillet a paru le rapport annuel du service, destiné aux partenaires commerciaux, aux clients, aux institutions et à toute personne intéressée par ses activités.

Le 23 septembre, la manifestation Cap sur l'Ouest a fêté ses dix ans. Le service a fourni l'eau aux cyclistes qui faisaient le tour des communes en mettant à disposition des fontaines et a tenu, sur la commune d'Ecublens, un stand qui informait, entre autres, sur le grand chantier de la STEP.

En septembre un sondage a également été lancé sur l'ensemble du territoire alimenté en détail. 1'500 consommateurs ont reçu un questionnaire à remplir avec des questions portant sur leur appréciation de la qualité de l'eau du robinet et les inquiétudes qu'ils peuvent avoir concernant cette ressource.

L'année 2018 a été consacrée à la refonte du site Internet avec le Bureau de la communication et le SOI. La nouvelle mouture du site devrait être mise en ligne début 2019.

Les visites des trois usines du service ouvertes aux écoles et au public (ainsi qu'aux professionnels pour la STEP) se répartissent comme suit :

- Bret : 42 groupes (882 visiteurs)
- STEP : 63 groupes (959 visiteurs)
- Lutry : 28 groupes (700 visiteurs)

A celles-ci il faut encore ajouter les visites du chantier de la STEP assurées par l'équipe STEPAct, qui ont concerné 225 personnes, et celles relatives au réseau d'évacuation et à ses ouvrages particuliers (deux visites, 84 étudiants).

Solidarité internationale eau

Le *Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement (PCAEA)*, qui a débuté le 1^{er} octobre 2015, est quasiment clôturé.

L'année 2018 a permis de poser 18 km de réseau dans le quartier de Tarhil, qui se situe dans l'une des communes les plus défavorisées de la ville de Nouakchott. Ce projet a aussi permis d'effectuer des branchements jusque dans les ménages. Pour ce faire, un contrat a été signé avec la Société Nationale De l'Eau (SNDE). 500 branchements subventionnés ont été réalisés, dont 16 branchements d'écoles.

Des toilettes ont été construites dans deux écoles et trois centres de santé, ainsi que dans le Bureau départemental des associations des parents d'élèves de Tarhil.

A la fin de l'année 2018, une évaluation de ce projet a été lancée. Cette évaluation est réalisée en partie par une ONG locale « Tenmya » et en partie par *SKAT Consulting*, bureau de consultants suisses spécialisé dans les mandats de coopération dans le domaine de l'eau, qui a accepté de mobiliser son personnel pour le projet à ses frais.

Un audit financier a été réalisé en octobre par le bureau *Ernst and Young* de Tunis, qui a fait le déplacement à Nouakchott durant 10 jours afin de contrôler les comptes du projet. Le rapport est attendu pour 2019.

Le 1^{er} septembre marque le début d'un nouveau projet entre la Communauté Urbaine de Nouakchott et la Ville de Lausanne. Il s'inscrit dans la continuité du projet précédent. Ce projet, financé à hauteur de 1.6 million de francs suisses et d'une durée de trois ans devra notamment permettre de poser 70 km de réseau dans le quartier de Tarhil. Le volet assainissement du projet portera principalement sur les écoles, les centres de santé et les marchés, afin de les équiper en sanitaires. Une délégation composée de représentants de la Communauté Urbaine de Nouakchott et de la SNDE a passé une semaine à Lausanne au mois de septembre dans le but d'avancer ensemble sur les dossiers d'appels d'offres du futur réseau. Des visites et des échanges sur les thématiques de l'eau potable étaient aussi à l'ordre du jour. Les échanges sur les systèmes d'informations géographiques avec les collègues de Pully ont été riches et feront l'objet d'une collaboration spécifique avec la SNDE.

En 2018, les partenaires du projet sont les communes d'Apples, Attalens, Charrat, Cossonay, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Jouxteins-Mézery, Jussy, La Chaux, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Martigny, Morges, Nyon, Pomy, Pully, Villaz-St-Pierre ainsi que l'association intercommunale « La Menthue » et la Compagnie des eaux de Worben. L'Association Internationale des Maires Francophones participera aussi financièrement au nouveau projet à hauteur de € 320'000.-.

CLIENTS ET RESSOURCES

En 2018, les volumes d'eau livrés aux clients alimentés au détail, c'est-à-dire mesurés aux compteurs d'eau des bâtiments, ont été de 21'288'502 m³, soit environ 12'496'934 m³ sur le territoire lausannois et 8'791'568 m³ sur les autres communes (41.3%). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a augmenté par rapport à 2017 pour s'élever à 5'710'039 m³ (+ 7.3%).

Les volumes d'eau taxés pour l'évacuation et l'épuration sur le territoire lausannois ont été de 11'980'527 m³.

L'activité de taxation unique des volumes et des unités raccordées des bâtiments transformés ou nouvellement raccordés a été très intense et a généré des recettes exceptionnelles de CHF 6'749'480.- pour l'eau potable. Le 67% a été prélevé sur les territoires des communes alimentées au détail, hors Lausanne.

Les taxes uniques en lien avec l'évacuation de l'eau sont restées sur la ligne du budget, soit CHF 1'857'412.60.

Suivi des communes

La reprise d'une partie du territoire de Bussigny est devenue effective le 1^{er} janvier 2018. Il s'agit des zones des PPA Buyère, Praz-Mégy, Quinson et Sorge.

La demande de la commune de Bournens, faite en 2017, pour une alimentation en gros, a été concrétisée par la réalisation d'une conduite depuis la commune de Boussens. Ce nouveau client vient porter à 35 le nombre de communes et les associations intercommunales alimentées par le Service de l'eau.

Avec des contrats de vente d'eau en gros datant de 2008, certaines communes ont vu leurs besoins ne plus correspondre avec les prestations facturées. Cette asymétrie est due à divers facteurs comme l'augmentation de la population, l'établissement d'industries à forte consommation, ou des modifications sur les réseaux. Pour faire disparaître ces décalages survenus au fil du temps, des avenants aux contrats ont été signés avec les communes concernées.

La traditionnelle séance annuelle avec les communes a eu lieu le 14 juin au Centre de La Rama.

Clients institutionnels

A l'instar des communes alimentées en gros, les clients institutionnels privés peuvent être équipés d'un système de télé-mesure pour le suivi de leur consommation. La mise en place de ce service se fait en collaboration avec les SIL. Le site d'Aquatis à Lausanne est le premier client à avoir été équipé.

La livraison d'une eau répondant aux besoins d'une installation automatique de défense incendie de type Sprinkler ne fait pas partie des obligations légales du distributeur d'eau. Lorsque cette livraison est possible, un tarif spécifique, décidé par la Municipalité, est appliqué. Chaque nouvelle installation fait l'objet d'une convention entre le distributeur et le propriétaire de l'installation afin d'acter les obligations des deux parties.

Suivi clients (réception-secrétariat-finances)

Durant l'année écoulée, 580 demandes d'arrêts d'eau, faites par les appareilleurs, ont été enregistrées. Environ 7'000 appels téléphoniques ont été réceptionnés, 10'400 courriers reçus et 2'565 personnes accueillies.

Le traitement des factures fournisseurs s'effectue via Goéland. 4'394 factures ont ainsi été traitées avec cette application.

71 ordres de correction ont dû être établis à l'intention du Service commercial, notamment pour demander la facturation d'eau consommée sans comptage (by-pass de l'installation ouvert) ou à la suite d'un compteur bloqué.

Postes de mesure

1'453 compteurs neufs ont été posés, dont environ 330 ont été redimensionnés (diminution du diamètre). L'entier des échanges a été effectué par l'équipe « compteurs ». Cette dernière a été renforcée durant trois mois par un collaborateur des Services industriels de Lutry dans le cadre du partenariat existant.

Raccordements

423 affaires Goéland « Raccordement clients » ont été ouvertes en 2018, à la suite de parutions de mises à l'enquête publique. Cela porte à 873 le nombre d'affaires en cours, dont le 58% concerne le territoire des communes alimentées au détail hors Lausanne.

284 permis pour prélèvement d'eau aux bornes hydrantes ont été délivrés pour une durée allant de un jour à une année. 60 postes de mesures ont été équipés d'un disconnecteur pour des travaux spéciaux: il s'agit d'un dispositif particulier rendant impossible tout retour d'eau dans le réseau que le service impose dans le cas de travaux avec mise en pression de l'eau du réseau (par exemple lors de forages).

Dans le cadre de travaux de transformation d'installations d'eau, 127 « annonces de travaux » ont été signalées par des entreprises sanitaires.

Protection des eaux

L'unité Evacuation & Protection des eaux (E&P) a poursuivi ses recherches de pollution des cours d'eau par des eaux usées. Parmi les parcelles ayant fait l'objet de contrôle de conformité de raccordement en 2018, une attention particulière a été portée au secteur de Lausanne-Vernand pendant l'été. Une campagne de vérification de la conformité des canalisations privées de tous les biens-fonds lausannois a été réalisée dans cette zone dont les eaux claires se jettent dans le cours d'eau de la Pétause (bois du Taulard). Cette campagne de vérification, menée en collaboration avec la commune de Romanel-sur-Lausanne, a révélé que les canalisations de ce secteur sont conformes et que les pollutions fréquentes de la Pétause sont dues à des mauvaises pratiques en zone industrielle et artisanale (déversement de résidus de nettoyage, peintures, etc. dans les grilles d'eaux claires).

Le violent orage qui s'est abattu sur l'agglomération lausannoise le soir du 11 juin a provoqué une crue dans les cours d'eau de la Vuachère, du Flon et du Flon Morand. Le pluviomètre installé à proximité du CHUV a mesuré quelque 41 mm d'eau en 10 minutes. Les dégâts occasionnés en ville de Lausanne ont été considérables. Les collecteurs intercommu-

naux construits dans le lit de ces rivières dans les années 70 ont subi d'importants dommages en raison du charriage de blocs et d'embâcles de très grande taille. Des chambres de visite et des tronçons de collecteurs ont été arrachés, provoquant le déversement d'eaux usées dans le cours d'eau et la fermeture momentanée de la plage de Pully pour des raisons sanitaires. Plus de trois mois de travaux ont été nécessaires pour réparer les dégâts et contenir ces déversements. L'escarpement des versants et la densité des forêts ont fortement ralenti le rythme des travaux, nécessitant parfois d'hélicoptère le béton et le matériel.

Hasard du calendrier, ces événements sont survenus au moment où les communes de Lausanne, du Mont-sur-Lausanne et d'Epalinges avaient prévu de se réunir pour réviser les conventions intercommunales régissant la surveillance et l'entretien des collecteurs en rivières. Ce projet de longue haleine est actuellement en cours et a pour objectif de remettre, à terme, l'ensemble de ces collecteurs en conformité.

Excepté lors de ces événements, la qualité générale des cours d'eau contrôlés cette année (Flon, Flon-Morand, Talent, Chandelar) n'a pas évolué de manière négative par rapport aux années précédentes.

Dans le domaine environnemental, l'unité E&P a poursuivi le pilotage des études et réflexions concentrées sur l'Ouest lausannois.

CONTRÔLE DE L'EAU

Le laboratoire, dont le projet d'agrandissement est en cours, a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau :

- dans les réseaux d'eau potable pour s'assurer qu'elle ne contienne ni substances toxiques, ni germes pathogènes, ni substances gênantes (sans risque pour la santé mais qui peuvent provoquer des goûts, une odeur ou une coloration désagréables) ;
- à la station d'épuration des eaux usées (STEP de Vidy) pour garantir le bon fonctionnement de la chaîne de traitement ;
- sur les plages et dans les piscines lausannoises.

6'283 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 87'278 analyses physico-chimiques (y compris les micropolluants), et 17'280 analyses microbiologiques pour le domaine de l'eau potable.

960 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 6'219 analyses pour l'exploitation et pour le projet de reconstruction de la STEP.

662 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 4'060 analyses pour les plages et les piscines de Lausanne.

Le laboratoire effectue aussi les analyses physico-chimiques et microbiologiques pour les clients externes (prestations facturées) et internes (études internes ou clients alimentés au détail) :

- 985 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 7'242 paramètres (clients externes) ;
- 427 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 3'218 paramètres (clients internes).

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson remplissent les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires, aussi bien du point de vue chimique que microbiologique. Cinq non-conformités mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées et les actions adéquates ont été mises en place immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau du service, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour les communes de Boulens, Lutry, Morrens, Puidoux, Pully, Yverdon-les-Bains et l'Association Intercommunale d'amenée d'eau de La Menthue.

Dans le courant de cette année, le laboratoire a mis en service un nouvel appareil permettant d'analyser les paramètres suivants dans l'eau : l'oxydabilité, la dureté carbonatée, la conductivité et le pH.

Projet « Etude sur les produits cosmétiques » : le projet consiste à prioriser une liste de substances cosmétiques à analyser dans les eaux usées et l'eau potable. Ce projet s'est focalisé sur les substances contenues dans les gels douche et les shampoings. 28 substances cosmétiques à analyser dans les eaux usées, les eaux de surface et l'eau potable ont été identifiées.

Cette liste va permettre à l'ensemble des distributeurs d'eau en Suisse d'améliorer la maîtrise de la problématique des micropolluants.

Enfin, la norme ISO 17'025 pour les laboratoires des analyses a été modifiée et le laboratoire du service est en train de mettre en place son nouveau système de management de la qualité afin de répondre aux nouvelles exigences orientées analyse des risques.

ÉTUDES ET CONSTRUCTION

Préavis N° 2013/56 (« Entretien des immeubles d'exploitation du service de l'eau – Demande de crédit-cadre quinquennal 2014-2018 »)

Parmi les travaux réalisés durant l'année sur le compte de ce préavis, les objets suivants peuvent être mis en évidence :

- réservoir de Haute-Pierre : construction d'un nouveau regard de visite sur le collecteur d'évacuation des eaux de vidange et de drainage, afin de permettre la démolition d'un obstacle en dur dans la conduite ainsi qu'une meilleure exploitation de cet ouvrage ;
- réservoir de Sauvabelin : des travaux de remise en état de l'étanchéité entre l'ancienne et la nouvelle cuve ont été entrepris pour stopper les différentes infiltrations d'eau ;
- démolition de réservoirs : les réservoirs de Cabolettaz et de Chandelar ont été démolis ;
- réservoir de Crissier : l'ouvrage de restitution des eaux de vidanges et drainages dans La Mèbre a été reconstruit.

Préavis N° 2014/16 (« Etudes pour une nouvelle usine de traitement et de pompage d'eau potable à Saint-Sulpice »)

Les études d'avant-projet se sont poursuivies et ont permis de définir la conception d'une usine qui assurera à long terme la production d'une eau potable de qualité, à partir de procédés écologiquement responsables et économiquement acceptables. Les études ont notamment permis de :

- déterminer la chaîne de traitement optimale ;
- dimensionner les différents équipements de traitement ;
- définir le principe d'implantation de la nouvelle usine ainsi que celui de la prise d'eau au lac.

La construction de la nouvelle unité permettra, au travers d'un concept multibarrière novateur, de produire une eau potable de très bonne qualité du point de vue des paramètres turbidité, microbiologie et micropolluants, tout en permettant une amélioration future des installations. Il est à noter que l'ensemble des études a été mené par le personnel du Service de l'eau et que le choix a été fait de les rendre publiques sous la forme d'un fichier à télécharger depuis le site Internet du service.

En vue de la réalisation du projet, une organisation a été mise en place autour d'une direction de projet interne au Service de l'eau.

Préavis N° 2018/25 (« Construction d'une nouvelle cuve au réservoir des Dailles »)

Les études d'avant-projet et de projet ont été réalisées. La mise à l'enquête publique s'est déroulée du 30 octobre au 28 novembre et n'a pas suscité d'opposition. Les appels d'offres pour les marchés de construction du génie civil et des terrassements et démolitions ont été produits puis publiés le 24 octobre. L'ouverture des offres s'est faite le 10 décembre. Les travaux se dérouleront en 2019. Une coordination avec les SIL a été effectuée en ce qui concerne le remplacement de la sous-station électrique alimentant la station des Dailles.

Section Génie-civil

En plus de la participation aux préavis ci-dessus, la section a effectué le diagnostic de trois sites :

- Crissier : établissement du diagnostic complet du réservoir de Crissier (cuves et station de pompage) et du rapport de diagnostic. Le rapport servira de modèle pour les futurs diagnostics de l'ensemble des réservoirs d'eau potable du service ;
- Vernand : établissement d'un diagnostic de génie civil simplifié, étant donné que ce site ne dispose pas de station de pompage ;
- Montalègre : établissement d'un diagnostic de génie civil suite au constat de détérioration avancée de certaines poutres du plafond de la cuve n°1. Démarrage du projet de déconstruction et reconstruction complète du réservoir de Montalègre, en vue de travaux dès 2020.

Section Plan directeur et Indicateurs 2018

L'ensemble des chapitres du Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE) ainsi que le rapport Chiffres du service sont à jour en date du 28 mai.

La mise à jour du rapport Approvisionnement en cas de crise, liée aux procédures du système de management ISO, est en cours.

Section Electricité et automatisme

Pour les aspects automatismes, deux prestations principales ont été réalisées :

- usine de Lutry : études, remplacement et participation à la mise en service de l'automatisme de la chaîne d'ultrafiltration, en collaboration avec le personnel de l'usine et les différents fournisseurs de prestations ;
- usine de Sonzier : organisation et participation à la mise en service, en collaboration avec le personnel de l'usine et le fournisseur de prestations, des améliorations apportées à l'automatisme.

Pour l'activité télémesure, un premier compteur utilisant le protocole Modbus avec télérelève de l'index a été mis en service pour la commune de Bournens. Après une période de test, cette technologie pourrait être utilisée pour la facturation. 50% des postes autonomes ont été migrés de la 2G vers la 3G. Une étude d'un projet pilote *IoT* (Internet des objets) utilisant le réseau LoRa de Swisscom et une visualisation de la maison ThinkEE a été lancée : cette solution offrirait une alternative au système Tétracore actuel. La gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO) concernant les chambres de télémesures (système de mesure, compteur, module de télémesure, cartes Sim) a été mise en place.

Section hydraulique urbaine

En regard de la maintenance et de la surveillance des ouvrages particuliers du réseau d'évacuation, les plus importantes mesures de contrôle et d'amélioration ont été :

- l'état des lieux et l'inventaire, le nettoyage et une première tranche de réparation des dommages occasionnés par la crue provenant des précipitations intenses de la nuit du 11 juin. Les dommages ont été les suivants : inondation du local électrique et du local des pompes de la station de pompage de Bellerive, blocage de la vanne de l'exutoire du bassin d'eaux usées situé sous l'École Club Migros du Flon ; concentration de massifs de graisses à la station de pompage de Vidy Château ; inondation du local technique du Capelard, arrachage des sondes et des câbles électriques de l'éclairage principal et destruction de la coursive d'accès au voûtage ;
- l'amélioration de la régulation complexe du couple constitué par la dérivation de la Louve et de la turbine Pelton au Capelard ;

- la réparation de la motorisation de la vanne de régulation de la dérivation de la Louve; le remplacement du disjoncteur principal de la turbine;
- la révision des pompes de la station de Flon Ouest; la révision des moteurs d'entraînement des vis d'Archimède des stations de pompage de Flon Ouest et Flon Est;
- la modification du système de freinage du grappin du pont roulant de la station de la Vuachère;
- le remplacement des manomètres anciens dans les stations de pompage.

En matière de sécurisation des ouvrages, les réalisations notables ont été:

- pour les ouvrages souterrains: la mise en place de lignes de vie en début de voûtage du Capelard et à l'exutoire du bassin d'orage; l'installation d'un anneau antichute au-dessus du dégrilleur;
- en toiture: la pose de lignes de vie dédiées à l'entretien des écoulements et à la propreté des surfaces;
- la pose d'échelles fixes aux normes en sortie de bassin du Capelard et à l'accès au toit du dessableur de la Vuachère.

S'agissant de l'autocontrôle, les développements ont été les suivants:

- une étude en vue de remplacer et améliorer la supervision en place;
- le remplacement de plusieurs sondes de niveaux;
- le système GMAO a été lancé au second semestre. Il sera effectif au début de 2019.

De nombreux contrôles ont eu lieu afin de veiller au suivi du respect des charges inscrites au permis de construire des aménagements extérieurs du CIO voisins de la station de pompage (STAP) de Vidy-Château. En effet, la réalisation de l'extension du CIO ne doit pas obérer l'exploitation de cette STAP qui accueille les eaux usées de l'Ouest lausannois.

Au cours de l'exercice, différentes études ont été suivies:

- origine et réduction des flottants au barrage de la Louve;
- accessibilité de la STAP de Bellerive;
- optimisation du fonctionnement de la turbine Pelton du Capelard;
- hydraulique de l'ouvrage du Capelard et du déversoir d'orage de la Maladière en 3 dimensions, afin d'optimiser le fonctionnement du dégrilleur et des ouvrages en général.

Par ailleurs, la production d'électricité a été de plus de 607'000 kWh. Il s'agit du record de production des 11 dernières années. C'est l'aboutissement de la campagne de maintenance et de réglages des exercices 2017-2018, alors que la pluviométrie annuelle était la plus faible de la décennie écoulée. Pour mémoire, la production de projet est de 466'000 kWh.

Section Gestion des données

La migration et l'amélioration de l'intranet du service, à l'exception de trois modules qui sont liés à qWat, est pratiquement achevée. Pour parachever cette mise à niveau, le serveur hébergeant l'intranet a entièrement été réinstallé dans une configuration modulaire offrant une meilleure sécurité, ainsi que des outils pour le reconstituer aisément en cas de problème majeur.

La mise en production de la solution qWat pour la gestion spatiale et administrative des données du réseau d'eau potable a été parachevée à l'entière satisfaction de tous les acteurs intervenant sur ces données. Fort de cette expérience, la migration des données du réseau d'eaux usées et d'eaux claires a été entamée et les premiers tests sont très convaincants.

RÉSEAUX ET INGÉNIERIE

Réseau distribution eau potable

36 chantiers ont été réalisés en 2018, correspondant à un total d'environ 8'335 mètres de conduites traités, soit:

- 5'540 mètres remplacés;
- 2'425 mètres d'extension;
- 370 mètres réhabilités par gainage;
- 215 mètres de renouvellement de branchements privés sur le domaine public et de branchements communs.

Il est à noter que 15 chantiers supplémentaires commencés cette année, et qui sont en cours de finalisation au moment de la rédaction de ce rapport, ne sont pas comptabilisés dans les valeurs ci-dessus.

Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés s'élèvent à CHF 5'023'292.-. Si l'on cumule à ces dépenses les frais liés à l'entretien du réseau (CHF 415'807.-, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (CHF 51'046.-), on atteint la somme de CHF 5'490'145.-.

Deux personnes (auxiliaires) ont appuyé les activités du bureau de gestion des réseaux.

De plus, deux aide-monteurs de réseaux ont été employés comme auxiliaires pour aider les équipes du réseau Jorat.

Faits marquants

- le départ du chef du bureau de gestion des réseaux (BGR) eau potable à fin avril a eu pour conséquence la redéfinition de l'organigramme. La volonté de n'avoir qu'un seul BGR et des gestionnaires de réseaux / techniciens responsables de projets polyvalents est ainsi mieux traduite dans le fonctionnement de cette entité. Cela a impliqué que le chef du BGR actuel a dû reprendre toutes les activités liées à l'eau potable, aidé en cela par le chef de division et son adjoint. La fonction du poste vacant a été revue, pour devenir l'adjoint du chef du BGR; le poste sera repourvu dans le courant de 2019;
- deux personnes ont été recrutées au BGR: un gestionnaire de réseaux et une technicienne responsable de chantier, en remplacement de départs de collaborateurs;

- la demande de plans via le site de l'Association pour le Système d'information du Territoire Vaudois (ASIT VD) est toujours importante ;
- le camion du réseau Jorat a été livré en toute fin d'année. L'acquisition de ce nouveau véhicule a fait l'objet d'un marché public ;
- La conduite du Pays-d'Enhaut s'est rompue à deux reprises sur le tronçon qui relie la chambre de jauge de Bayse et la station de la Croix-sur-Lutry, sur la commune de Bourg-en-Lavaux. La réparation de cette conduite, vieille de plus de 100 ans, est compliquée, et cela a impliqué des arrêts de longue durée de cette adduction.

Contrat avec Bussigny

Les prestations prévues par le contrat ont été assurées par le personnel du service, notamment 17 interventions d'urgence (fuites ou ruptures), 28 mises en service de conduites, le nettoyage des 2 cuves de 300 et 1'000 m³ ainsi que des tournées de contrôle annuel des ouvrages et captages.

Interventions d'urgence

Le service de piquet « réseaux » a été consolidé avec l'intégration du répondant en charge des urgences liées aux défaillances du réseau d'évacuation et pollutions du milieu naturel. Il a été appelé à 283 reprises. Dans 149 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, à la suite d'une fuite ou d'une rupture. 48 appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, 7 à des mises hors service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 9 à des problèmes de qualité de l'eau, 64 à des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.), et 14 à des dysfonctionnements divers du réseau d'évacuation.

Du point de vue financier, CHF 611'823.- ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution, CHF 144'757.- pour réparer les conduites de transport, CHF 183'125.- pour les interventions sur les branchements situés sur le domaine public, et CHF 63'549.- pour les interventions sur les branchements communs. Il est encore à relever que les frais occasionnés par les dégâts aux tiers dus à des fuites ou des ruptures de conduites s'élèvent à CHF 342'167.-.

Pour la partie évacuation et protection du milieu naturel, 60% des appels ont concerné des refoulements d'eau en surface ou dans des bâtiments. Trois appels étaient liés à des pollutions du milieu naturel, pour lesquelles le SPST est intervenu.

Nombre de défaillances

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution atteint 79 cas, ce qui situe désormais cet indicateur en-dessous de la barre des 100 pour la sixième année consécutive et confirme la pertinence des choix de conduites à renouveler effectués depuis le début des années 2000.

Ecoute de réseau

L'auscultation de 11 zones de pression, totalisant environ 297 kilomètres de conduites hors branchements, a permis d'identifier 38 fuites sur des conduites principales et 13 fuites sur des branchements situés sur le domaine public et de les réparer avant qu'elles ne provoquent des dégâts. De plus, 34 fuites sur des branchements sur le domaine privé ont été identifiées et signalées aux propriétaires de ces installations afin qu'ils puissent les traiter.

Une partie des problèmes rencontrés en 2017 sur le système LORNO (dispositif qui équipe certaines bornes hydrantes et permet de bénéficier d'une surveillance permanente du réseau Calvaire) a été résolue. Des problèmes de matériel subsistent cependant, ce qui empêche notamment que certains appareils communiquent correctement et transmettent des informations fiables. Des interventions par le fournisseur sont prévues afin d'éliminer ces problèmes.

Les appareils d'écoute de type Ortomat installés dans le quartier « Sous-Gare » sont opérationnels et fiables. Aucune fuite n'a été détectée en 2018 dans ce secteur.

Equipe Bornes Hydrantes (BH)

Le service gère 4'255 BH, dont 2'124 se situent sur le territoire lausannois et 2'131 sur des communes dont la concession définit que ces installations sont la propriété du Service de l'eau.

93 BH ont été standardisées, 33 nouvelles ont été posées, une partie supérieure a été changée. 424 BH ont été contrôlées, ce qui a entraîné 41 révisions importantes. De plus, il a fallu intervenir à 10 reprises pour des BH accidentées.

Une activité particulière consistant à réaliser la mesure de débit à une pression de 2 bars pour chaque BH s'est poursuivie en 2018. Il s'agit d'une exigence de l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA), qui prend en charge une partie des frais occasionnés par cette activité. Un véhicule a été spécialement équipé, ce qui permet de réaliser ces mesures de façon autonome. Un contrôle des bornes hydrantes est effectué à chaque mesure. En 2018, 963 BH ont ainsi pu être contrôlées, mesurées et identifiées via une plaquette. La totalité du parc de BH a pu être ainsi mesurée et étiquetée. Cette activité devient désormais courante pour toute les nouvelles BH posées et/ou renouvelées.

Base de données réseaux

684 demandes de mise à jour ont été adressées au bureau de gestion des réseaux-distribution, parmi lesquelles 424 ont pu être traitées. Au total, 737 mises à jour ont été réalisées en 2018. Le bilan de cette activité montre un retard de 346 mises à jour. Des ressources humaines supplémentaires durant le 1^{er} trimestre de l'année et l'arrivée d'un nouveau collaborateur en septembre ont permis d'amorcer la réduction du retard accumulé.

Au total, 3'048 demandes de diffusion de plans ont été traitées, dont 2'400 pour les conduites d'eau potable et 648 pour celles d'évacuation.

La collaboration avec SGLEA-C s'est poursuivie à un rythme soutenu. Ainsi, 612 plans ont été numérisés. La qualité du travail fourni a permis de renoncer au contrôle et à la validation de ces informations. Cette collaboration s'est étendue durant l'année dans le cadre du projet de migration de la base de données évacuation de Topobase vers QGis. La structure de la nouvelle base de données a pu être mise en place et des tests effectués, en vue d'une migration planifiée dans le courant du 1^{er} trimestre 2019.

Le suivi systématique des enquêtes publiques a impliqué le traitement de 1'076 dossiers sur le territoire lausannois et 399 dossiers hors Lausanne. Ce travail a permis d'identifier six conflits importants, nécessitant une intervention auprès des maîtres d'œuvre ou de leurs représentants et une négociation pour sauvegarder les intérêts du service. Aucune opposition n'a été nécessaire pendant cette période.

La coordination entre les services constructeurs de la Ville passe par l'outil SISOL (en cours d'évolution). Au total, 2'019 chantiers ont été passés en revue, dont 1'660 à Lausanne et 359 hors Lausanne.

Par ailleurs, 380 affaires « manifestations » ont été traitées.

Sources

Des travaux de mises en conformité ont été entrepris sur six ouvrages d'adduction (ouvrages n^{os} 202, 220, 300, 360, 367, et à la chambre de réunion en amont de la chambre des Chiens).

Les drains de six captages ont été curés (n^o 150 les Antêts, et les n^{os} 120, 121, 122, 123 et 124 Aux Losiardes).

Deux fuites ont été réparées, une sur la conduite d'adduction des Cases et une autre sur la conduite d'adduction de Montaubion.

Les conclusions du préavis N^o 2018/07 (« Réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut – Réalisation du potentiel hydroélectrique sur deux sites ») ont été acceptées. Cela permettra de financer les travaux de renouvellement de ces installations entre 2019 et 2020.

Réseau d'évacuation

Les postes vacants au sein du BGR pour la partie spécialisée dans le réseau d'évacuation ont été repourvus en début d'année. Les nouveaux collaborateurs ont toutefois demandé un encadrement soutenu pour leur formation.

Les activités de développement et de maintien du réseau d'évacuation des eaux n'ont ainsi pas pu être réalisées à satisfaction durant l'année écoulée, et un retard est pris dans le renouvellement des infrastructures vieillissantes. Néanmoins, la réalisation de 16 chantiers a pu être menée, portant sur :

- le remplacement de 1'030 mètres de collecteurs;
- l'extension du réseau de 4'240 mètres de collecteurs supplémentaires (mise en séparatif et création de nouvelles infrastructures);

Aucune réhabilitation de canalisation par gainage n'a été effectuée.

Les investissements consentis durant l'année écoulée pour l'entretien et le renouvellement du réseau se sont élevés à CHF 4.5 millions, dont près de CHF 0.4 million pour les interventions d'urgence liées aux intempéries du 11 juin.

Deux mandats externes de gestion et suivi de projets ont été attribués afin de pouvoir mener à bien des chantiers coordonnés interservices, pour lesquels les ressources internes au bureau de gestion du réseau évacuation n'étaient pas disponibles.

La réalisation de la campagne annuelle de contrôle par caméra du réseau public d'évacuation n'a cependant pas pu être entreprise; seuls les contrôles ponctuels liés aux réceptions de collecteurs ou en lien avec des dysfonctionnements ont été effectués.

Faits marquants

- développement des infrastructures souterraines dans le cadre du PPA1 Métamorphose;
- participation et soutien aux études engagées sur les grands projets de l'agglomération lausannoise (Léman 2030, Pôle Gare, m3, développement tl, adaptation ceinture autoroutière);
- réalisation d'un ensemble d'ouvrages spéciaux (microtunnelier, un puits de chute vortex, une chambre de rétention et de tranquillisation des eaux) dans le cadre du chantier du tunnel LEB Chauderon – Union Prilly;
- expertise et suivi des travaux d'urgence de remplacement des collecteurs eaux usées endommagés dans les lits de cours d'eau.

PRODUCTION ET ÉPURATION

Centre d'exploitation et de gestion (Cegel)

La production annuelle 2018 est supérieure de 1.8% à celle de 2017 et de 3.7% à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 31'699'676 m³. Le jour d'adduction maximum a été atteint le 21 août avec un volume de 128'484 m³.

La répartition de la production entre les différentes usines et les sources (Pont-de-Pierre, Thierrens, Prévondavaux et sources du Jorat) est donnée dans le tableau ci-dessous. La production de l'usine de Sonzier n'a été que très peu perturbée par quelques ruptures sur la conduite et une pollution au début du mois d'octobre.

Un des événements marquants de l'année fut le niveau exceptionnellement bas du lac de Bret (-6.25m). L'usine de Bret était en production minimale depuis le début du mois d'octobre.

Usine de Lutry	Usine de Saint-Sulpice	Usine de Bret	Usine de Sonzier	Autres sources
6'250'431 m ³	11'039'111 m ³	5'071'680 m ³	5'091'369 m ³	4'282'909 m ³
20%	35%	16%	16%	13%

Préavis N° 2006/15 (« Rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (CegeL) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret »)

Un nouveau système de transmission des alarmes sur téléphones portables est en cours de test. Ce projet est réalisé en collaboration avec le SOI en utilisant un produit standard à la Ville de Lausanne. Ce nouveau système va permettre de remonter toutes les alarmes techniques, les alarmes liées au contrôle d'accès des sites, ainsi que la gestion de la PTI (Protection du Travailleur Isolé).

Un projet de mise à niveau du Lynx est en cours de réalisation. La nouvelle version 6.1 sera installée dans le courant de l'année 2019 et permettra de répondre aux nouvelles exigences en termes de sécurité informatique. Les serveurs du Lynx seront également remplacés par des nouveaux modèles et seront hébergés dans les DataCenters de la Ville de Lausanne.

Préavis N° 2010/27 (« Remplacement des modules d'ultrafiltration, du matériel de supervision et automates programmables de l'usine de production d'eau potable de Lutry »)

Du 5 février au 12 mars, l'usine de Lutry a été mise à l'arrêt afin de procéder au renouvellement des deux automates maîtres et des 15 automates de blocs. Ces automates intègrent de nouvelles fonctionnalités améliorant le procédé d'ultrafiltration. De plus, il devient possible d'installer des membranes de nouvelle génération en polysulfone (PES).

Les études d'adaptation de trois blocs d'ultrafiltration afin de remplacer les membranes en acétate de cellulose par des membranes en polysulfone ont été finalisées. La surface de filtration sera augmentée de 20%. Les travaux ont été adjugés et seront réalisés en février 2019.

Travaux d'entretien/maintenance

En plus des travaux d'entretien courant, les travaux spécifiques suivants ont été réalisés.

Usine de production de Lutry

- mise en place d'armoires de dosage acide et base pour le lessivage des futures membranes et adaptation du poste lessive;
- mise en place de tubes transparents sur les modules d'ultrafiltration de neuf blocs afin de visualiser le bullage lors des tests à l'air (test d'intégrité);
- révision des disjoncteurs et des relais de protection des disjoncteurs moyenne tension (MT) de l'usine;
- modifications du dévoûteur et motoréducteur du silo de stockage du charbon actif en poudre (CAP);
- révision de divers moteurs de la ligne n° 2 de traitement des eaux de rétrolavage (Densadeg);
- révision des pompes de brassage des cuves d'eau brute;
- révision des vannes de refroidissement sur les moteurs des pompes de refoulements.

Usine de production de Saint-Sulpice

- réalisation d'une armoire de chloration comprenant un nouveau process basé sur les débits réels de l'eau filtrée, une gestion de la formation des chloramines par une mesure en continu du chlore total, ainsi que l'enclenchement d'une micro-coagulation par injection de produit WAC en cas de turbidité élevée;
- installation d'un automate de « gestion » afin de piloter le « bypass Venoge » et les vannes télescopiques. Le nouveau process des vannes télescopiques améliore la chloration par des transitions plus douces entre les différents positionnements du système;
- installation d'une mesure d'extinction UV sur l'arrivée d'eau brute afin de détecter une éventuelle pollution;
- remplacement de la boulonnerie immergée des cinq pompes d'eau brute alimentant les filtres à sable à cause d'une forte oxydation.

Usine de production de Bret

- inspection de la conduite sous-lacustre et de la crépine du lac de Bret alimentant l'usine;
- installation de deux barrières automatiques aux entrées du site de l'usine;
- mise à niveau du pilotage de la vanne de sortie d'usine améliorant la gestion du débit d'usine;
- début de la pose des conduites de déshumidification du bâtiment 1.

Usine de production de Sonzier

- amélioration du programme de pilotage de l'usine, notamment lors de coupure d'eau amont;
- modification des conduites de déshumidification.

Stations de pompage/désinfection

- remplacement dans les stations des Losiardes et de Jorat des automates et des régulateurs devenus obsolètes. La régulation de la chloration inclut une surveillance du chlore injecté (sous forme de Javel) et un détournement automatique de la source en cas de dysfonctionnement ou de consommation anormale;
- mise à niveau complète des équipements électromécaniques du réservoir de Bénenté. Installation d'une pico-turbine sur la vanne Clayton afin d'alimenter en électricité les équipements électriques. Ce réservoir est maintenant surveillé depuis le CegeL;

- remplacement dans la station de Marjolatte de la pompe de circulation et du clapet d'entrée de la vasque de répartition avec la participation de la division Etudes & Constructions ;
- révision de cinq pompes de refoulement (n^{os} 68, 72, 77, 78, 121), dans les stations de Marjolatte, Dailles, Losiardes et Crissier ;
- mise en place du nouveau contrôle d'accès (KabaExos/Milestone) dans les stations de Petite-Croix et de Jorattez, permettant une surveillance à distance des accès, notamment aux cuves d'eau potable ;
- modification des vannes d'arrivée des sources et de vidange afin de permettre un détournement automatique en cas de turbidité dans les stations de Prévondavaux et de Vers-chez-les-Blanc ;
- remise à neuf de la peinture sur les murs et les tuyaux des stations de Chablière et de Cheseaux ;
- pose de nouveaux déshumidificateurs fixes dans les stations de Haute-Pierre, Chailly, Losiardes, Jorattez, Froideville, Prévondavaux et Thierrens ;
- fabrication de diverses structures métalliques améliorant la sécurité et l'ergonomie au travail dans diverses stations ;
- remplacement du débitmètre DN500 dans la chambre des Bornels ;
- remplacement des deux vannes de vidange fuyantes DN150 à la station de Chablière.

Station d'épuration des eaux usées

Les précipitations atmosphériques cumulées s'élèvent à 988 mm en 2018, en diminution de 5.6% par rapport à 2017. Le niveau des précipitations se trouve sous la moyenne attendue de 1'000 à 1'200 mm par an. Les installations de la STEP de Vidy ont ainsi traité mécaniquement 30.3 millions de m³ d'eaux usées (-9.3% par rapport à 2017). La très légère baisse de la pluviométrie annuelle n'a pas d'impact significatif sur le nombre d'équivalents-habitants (EH) calculé : 233'208 EH en 2018, pour 233'190 EH en 2017. Cette unité de mesure permet d'évaluer la charge traitée à la STEP en se basant sur la quantité moyenne de pollution émise par personne et par jour. Le nombre d'habitants effectivement raccordés ne cesse d'augmenter, passant de 238'098 habitants en 2017 à 273'323 en 2018.

Le suivi analytique des procédés d'épuration des eaux a été assuré par le laboratoire du Service de l'eau à Lutry. Au total, 536 séries d'échantillons d'eaux usées ont été prélevées, correspondant à 5'050 analyses effectuées.

Le suivi analytique des boues de propre production (1'910 échantillons) et des boues extérieures (637 échantillons) a été assuré en interne. Ainsi, ce sont 2'547 prélèvements qui ont été réalisés, pour un total de 5'487 analyses effectuées.

La quantité des débris captés en entrée de STEP atteint 307 tonnes, soit une augmentation de 5.5% par rapport aux 291 tonnes retenues en 2017. Quant à la qualité des refus de dégrillage, elle demeure inchangée.

Pour ce qui est du sable, 1'117 tonnes ont été captées en 2018, en augmentation de 5.8% par rapport aux 1'056 tonnes de l'année précédente.

La STEP de Vidy a réceptionné et traité 1'856 tonnes de graisses de restaurant, en baisse de 16,6% par rapport à l'année 2017 (2'226 tonnes). Cette diminution s'explique en partie par l'interruption des livraisons pendant plus d'une semaine suite à une intervention technique dans la fosse de dépotage.

En outre, 29'450 tonnes de boues déshydratées ont été produites à Vidy, soit +11.3% par rapport à 2017. L'augmentation du tonnage des boues déshydratées s'explique essentiellement par une mesure plus précise des volumes traités avec la mise en service des nouvelles centrifugeuses au mois d'août 2017.

Quant aux boues extérieures, 9'375 tonnes de boues déshydratées digérées et non digérées ont été livrées à la STEP, soit une augmentation de 7.6% par rapport à 2017. Cette augmentation s'explique par un long arrêt pour travaux de l'usine d'incinération du canton de Fribourg (SAIDEF), dont une partie des boues a été acheminée à Vidy.

Ainsi, et tenant compte des variations des stocks, 37'038 tonnes de boues ont été incinérées à Vidy durant l'année 2018, soit une augmentation de 5.8% par rapport à l'année précédente.

L'incinération des boues a permis d'injecter 19'677 MWh thermiques dans le réseau du chauffage à distance (CAD) de la ville (+6.6% par rapport aux 18'465 MWh fournis en 2017), représentant 3.7% de l'énergie totale demandée par le CAD.

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent, pour l'année 2018, une durée de dépassements des teneurs en monoxyde de carbone (CO) prescrites par les normes s'élevant à 0.7% du total des heures d'incinération, respectant ainsi la limite de 3% fixée par la loi, en légère amélioration par rapport à 2017 (1.0%). Quant aux oxydes d'azote (NOx), cette durée se situe à hauteur de 0.5%, soit six fois inférieure aux 3% admis par l'OPair et identique à celle de l'année précédente (0.5%).

EPURA S.A. ET CHANTIER DE LA NOUVELLE STEP

La société Epura S.A. a été créée par la Ville à la suite de l'adoption du préavis N° 2015/21 (« Politique municipale en matière de protection des eaux – Plan directeur de protection des eaux – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux – Amélioration des chaînes de traitement des eaux usées et des boues d'épuration à la Station d'épuration des eaux usées de la région lausannoise (STEP de Vidy), création d'une société anonyme pour la réalisation des nouvelles chaînes de traitement et l'exploitation de la STEP, octroi d'un droit distinct et permanent de superficie et d'un cautionnement solidaire – Agrandissement des locaux du laboratoire d'eauservice et achat de nouveaux appareils »).

Depuis lors, elle est concrètement chargée de mener à bien le chantier de la nouvelle Step de Vidy et de gérer les futures installations. Ce projet d'importance, pour lequel une enveloppe de CHF 300 millions est prévue, se veut résolument novateur, en particulier dans le domaine du traitement des micropolluants, et deviendra une installation de pointe capable de traiter les eaux de quelque 350'000 habitants. Un des défis de l'opération réside dans le maintien en activité des installations actuelles, ce qui implique de remplacer les installations démontées et de gérer sans discontinuité l'arrivée des eaux.

Le directeur des projets, l'assistante administrative et les collaborateurs en charge des projets, tous rattachés depuis le 1^{er} janvier 2018 au Service de l'eau, œuvrent pour Epura S.A. dans le cadre d'un contrat de prestations de services.

Entamés en 2017, les travaux de gros œuvre se sont poursuivis tout au long de l'année 2018 et se sont achevés à la fin de celle-ci. Initialement prévus pour être livrés au début de l'été, les trois bâtiments dits de la phase 2 (prétraitements, traitement primaire et désodorisation, traitement des boues) l'ont été à partir de l'automne.

La mise en service de l'ensemble des bâtiments constituant la nouvelle Step, y compris ceux dits de la phase 3 (traitement biologique et des micropolluants) est à présent envisagée pour 2023.

L'important dispositif d'identification des intervenants sur le chantier, mis en place dans le but de lutter contre le travail au noir, a été étendu aux détenteurs de cartes distribuées par le Centre Patronal dans le canton de Vaud, le Bureau des Métiers dans le canton du Valais ou encore par l'Union Patronale du canton de Fribourg.

Pour de plus amples informations relatives à l'activité d'Epura SA et au chantier, le lecteur est invité à se reporter au site www.epura.ch.